

Un îlot ancien dans les quartiers sud de Lattes La zone 27

par Denis Lebeau-pin

1. Objectifs et localisation des travaux

De 1984 à 1995 plusieurs îlots du site de Saint-Sauveur ont fait l'objet de fouilles stratigraphiques en profondeur ; il s'agit principalement des zones 1 et 4-sud, larges sondages couvrant plusieurs maisons, implantés de part et d'autre de la rue principale nord-sud (rue 100). Ces travaux ont fourni des données multiples sur la période allant du début du IV^e siècle à la fin du II^e siècle av. n. è., données publiées pour l'essentiel en 1990 et 1994 (*Lattara 3* et *Lattara 7*), ou utilisées par toutes les études thématiques qui privilégient la longue durée.

La poursuite des recherches dans ces îlots s'est heurtée à une contrainte majeure du site, la présence à faible profondeur d'une nappe phréatique qui interdit toute fouille digne de ce nom. Il est cependant apparu indispensable d'aborder les couches antérieures à 400, et à terme d'atteindre les niveaux contemporains de la fondation de la ville. Il est en effet nécessaire de compléter les données actuellement acquises sur l'habitat, le mobilier, l'environnement, données assez fournies du IV^e au I^{er} siècle, mais presque inexistantes pour les cent vingt cinq premières années de la ville ; il est tout aussi nécessaire de fonder nos connaissances de l'urbanisme lattois sur une exploration, même localisée dans l'espace, des premières constructions, maisons et fortification.

C'est dans cette optique qu'un nouveau chantier, la zone 27, a été ouvert en Juillet 1995 au sud de la ville, contre le rempart et non loin de la porte qui menait probablement au port (fig. 1). L'aire explorée englobe une série de pièces appuyées à la courtine et, en avant de ces pièces, une seconde rangée

associant bâtiments et cours, l'ensemble représentant environ 230 m². Ce quartier bénéficie d'un grand nombre d'atouts compte tenu des objectifs poursuivis. D'une part les recherches extensives qui ont concerné cette partie de la ville ont donné de premières indications sur la disposition de l'habitat, et ont montré que les épierremments postérieurs à l'abandon du site sont à cet endroit assez limités, les murs des maisons et le rempart lui-même sont en grande partie conservés. D'autre part l'accumulation des terres contre la fortification a fait que les couches anciennes sont ici situées à un niveau topographique relativement élevé : on a donc l'espoir d'accéder aux couches contemporaines de la fondation de la ville au dessus du sommet de la nappe phréatique. Enfin les travaux menés dans les zones 1 et 7-est ont déjà montré la densité des constructions le long du rempart, et l'intérêt de l'organisation de ces quartiers accolés à la fortification pour la compréhension de l'urbanisme.

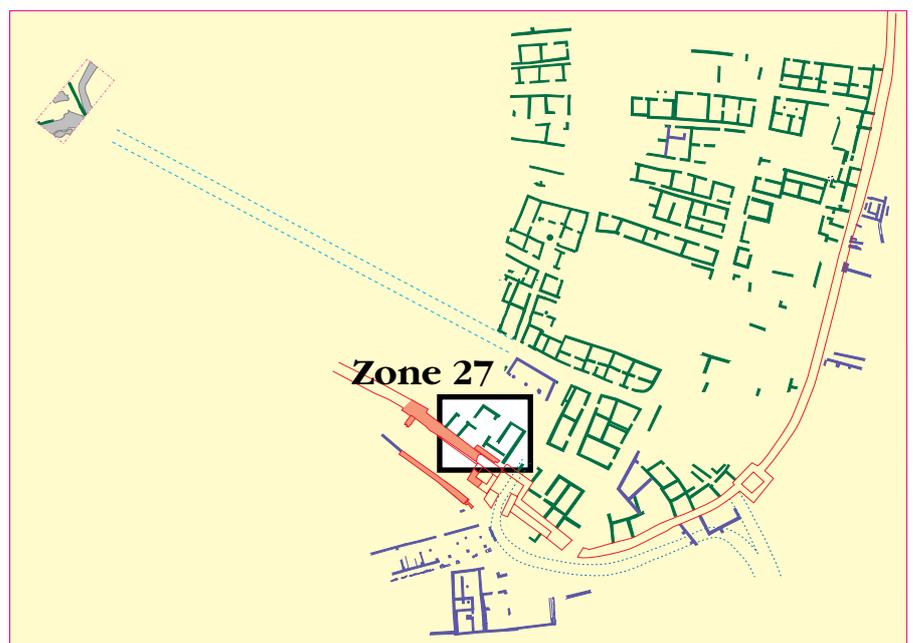


Fig. 1 : Situation de la zone 27 sur le site de Lattes Saint-Sauveur

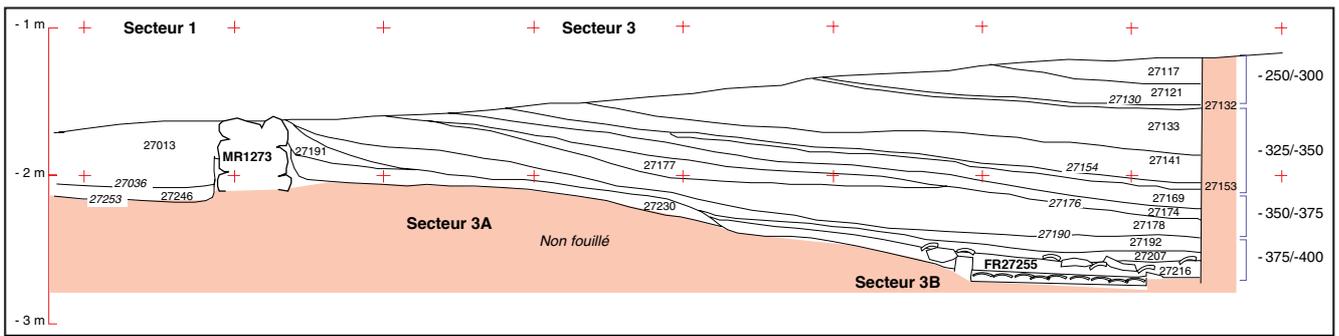


Fig. 3 : Coupe stratigraphique du secteur 3 mettant en évidence le pendage des couches.

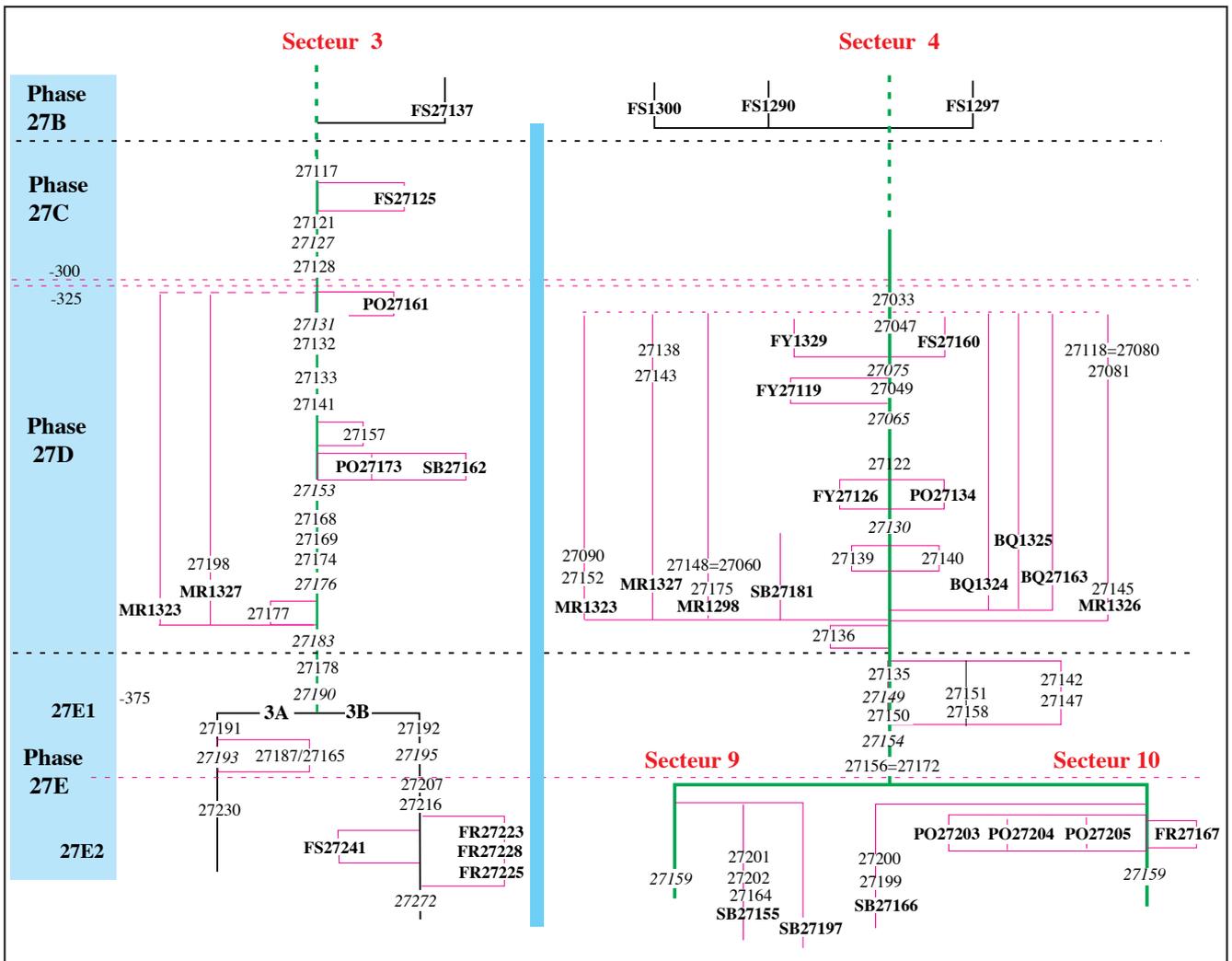


Fig. 4 : Diagramme stratigraphique des secteurs 3 et 4.

voir fig. 3). Par conséquent, à niveau topographique équivalent, les couches et structures situées au nord sont donc nettement plus récentes que celles situées au sud, le long de la muraille. La fouille s'est évidemment adaptée à cette configuration et les travaux ont commencé par les secteurs au nord de la zone ; une phase architecturale a été mise en évidence dans ces secteurs mais nous n'en connaissons pas le prolongement plus au sud, le long du rempart, puisque les couches et les structures correspondantes ont été irrémédiablement détruites.

Par ailleurs, malgré la tentation d'atteindre rapidement les couches du Ve siècle, il est apparu préférable de fouiller l'intégralité des niveaux du IVe siècle, et de mettre en évidence les niveaux contemporains sur l'ensemble de la zone, dans le but notamment de rendre visibles les phases architecturales et leurs aménagements sur une vaste surface. Cette exigence nous a conduit à entamer la fouille des onze secteurs reconnus jusqu'ici dans la zone 27, et à l'arrêter —dans l'état actuel— sur des niveaux datés au tout début du IVe siècle avant notre ère (1).

Séquences		Ilot 27 Cour 3	
27A	Occupation extérieure	27117	Couche perturbée par le charruage, limon gris indifférencié Comblement de fosse ou de dépression à base de dépotoir Couche de terre hétérogène (limon gris, limon sableux blanc...) avec abondant mobilier en tous sens et quelques pierres.
		27125 27121	
27C	Occupation extérieure	27127	Niveau d'occupation peu marqué Couche de terre gris-brun contenant des cailloux et galets, et un abondant mobilier
		27128	

Laçune ?			
	Occupation avec apprentis	27130	Surface bosselée sur couche de limon blanc sableux; Le limon blanc, d'une épaisseur de 2 à 3 cm, forme un bourrelet à l'est et au nord.
		27132	
	Dépotoir et remblais	27133	Epaisse couche de terre brune, localement noire, contenant un très abondant mobilier (os de grande taille, tessons, graines); le mobilier est disposé conformément au pendage des couches; possibles surfaces intermédiaires.
		27141	
		27157	
27D	Occupation avec apprentis	27154	Surface bosselée sur chape de limon blanc sableux; trace sur le côté est d'une cloison légère
		27153	
		27168	
	Occupation et remblais	27169	Couches hétérogènes contenant des rejets de matériaux de construction et de résidus domestiques avec localement des traces de sédimentation lente (fin lits de terre charbonneuse). Ces couches sont accolées au mur de la pièce 4 (MR1327)
		27174	
		27176	
	Construction	27174	Couche de terre grise compacte incorporant des matériaux de construction divers (limon sableux, "paquets" argileux, moellons), reposant sur un niveau de terre tassée.
		27176	
27E1	Occupation en aire ouverte	27178	Couche de terre brune et meuble contenant de nombreux déchets organiques (végétaux, coprolithes ?), prolongement de la couche 27135/27150 du sect.4
		27190	
27E2	Occupation extérieure (apprentis et cour)	27191	Différenciation en fonction des bâtiments limitrophes: au sud, au contact de la pièce 1, sols sableux superposés probablement sous apprentis (secteur 3A); au nord, en contrebas, recharges de terre et détritiques recouvrant un niveau marqué par l'utilisation, puis la destruction d'une série de four (secteur 3B)
		27192	
		27193	
		27195	
		27207	
		27216 27230 27272	

Fig. 5 : Tableau récapitulatif de la stratigraphie du secteur 3.

2.3. Les phases observées

Pendant les trois campagnes de fouilles cinq phases ont pu être distinguées dont deux seulement sont bien documentées.

- La phase 27E correspond à une phase architecturale complète et brève (27E2), puis à une période d'occupation en espace extérieur (27E1); l'ensemble prend place à peu près dans le premier quart du IV^e siècle.

- La phase 27D correspond à des bâtiments occupés aux deuxième et troisième quarts du IV^e siècle av. n. è., et aux espaces extérieurs contemporains. Elle n'est documentée que dans les secteurs 3, 4, 6 et 11 situés dans la moitié nord du chantier.

- La phase 27C se limite à des couches résiduelles du III^e siècle av. n. è. ou de la fin du IV^e; elles sont conservées surtout dans le secteur 3 situé en contrebas et aucune architecture ne peut être associée à ces niveaux.

- La phase 27B regroupe une dizaine de creusements d'époque romaine et leurs comblements (I^{er} siècle av. n. è., III^e siècle après).

- La phase 27A, comme dans les autres zones du site, rassemble les différentes couches remaniées, d'ailleurs très peu nombreuses.

Les observations de fouille seront présentées par phase dans le présent rapport, en privilégiant la description des ensembles architecturaux synchrones, des aménagements les plus significatifs, et des grandes lignes de l'évo-

lution. Le détail de la stratigraphie de chaque secteur sera fourni par les diagrammes stratigraphiques, accompagnés éventuellement de tableaux récapitulatifs (fig. 4 et 5).

3. La phase 27 E2 (fig. 6)

Comme il a été précisé plus haut, la fouille s'est arrêtée sur des niveaux datés vers 400, où apparaissent plusieurs ensembles de bâtiments et cours.

- Dans la partie ouest de la zone on observe deux pièces le long du rempart (secteurs 1 et 2), et deux cours (secteurs 3 et 10) séparées par un bâtiment probablement en bois (secteur 9).

- La partie orientale est moins bien conservée et, par ailleurs les niveaux atteints par la fouille sont légèrement décalés dans le temps : Au sud les structures qui sont visibles appartiennent à un bâtiment à pièce unique le long du rempart (secteur 5) qui semble construit avant la fin du Ve siècle (début de la phase 27E ?), et à une aire de travail aménagée un peu plus tard (secteur 7). Au nord on distingue une grande pièce (secteur 11) et une cour (secteur 6) qui se superposent aux secteurs 7 et 10 et appartiennent à la phase 27E1.

Dans l'état actuel des recherches il est probable que les



Fig. 7 : Vue d'ensemble des secteurs 10, 9 et 3 (de gauche à droite, au premier plan) et des pièces 2 et 1 (au second plan).
Photo prise du nord.

Pierre ne correspondent pas à des ouvertures.

Le «hangar» 9 et la cour 10 (fig. 7)

Les secteurs 9 et 10 sont situés au nord de la salle 2. Le secteur 9 correspond à un vaste espace couvert et clos mais dont les murs extérieurs comme le cloisonnement intérieur semblent être des parois de bois, ce qui nous amène à utiliser le terme —quelque peu anachronique— de hangar ; le secteur 10 est une cour, peut-être sous auvent, située à l'est et dont les limites ne sont actuellement pas connues.

Au sud le «hangar» 9 était adossé au mur de pierre MR27188. À l'ouest la limite était constituée par une cloison longue de 5,6 m [SB27197], précisément située dans l'alignement du parement est du mur MR1271 ; cette cloison se présente à la fouille comme une étroite tranchée rectiligne (6 à 12 cm de large pour une profondeur de l'ordre de 20 cm) comblée par un sédiment charbonneux pulvérulent ; sur les bords de la tranchée, en position verticale, se trouvent de nombreux tessons d'amphore, fragments de panse ou plus souvent simples éclats. Cette structure correspond sans doute possible à une paroi de bois, planches ou clayonnage, enfoncée dans le sol et calée par des tessons ; aucune ouverture n'apparaît dans cette paroi.

Au nord une tranchée identique —et donc une cloison de même type— est probable à l'aplomb de la berme (ici déterminée par le mur MR1323 appartenant à la phase 27D) : on observe en effet une «plongée» du sol de la pièce, et dans cette dépression se trouvent quelques tessons pris dans une terre charbonneuse.

À l'est la cloison se présente un peu différemment des précédentes [SB27166] : il s'agit encore d'une tranchée comblée de terre charbonneuse

(les charbons d'une certaine taille cependant y sont à peu près absents) mais la tranchée est plus large, plus sinueuse et dépourvue de calages de tessons ; des moellons et des fragments céramiques variés sont disposés irrégulièrement au dessus du comblement charbonneux [27194]. Cette cloison n'est pas continue : elle s'étend sur 3,2 m du mur sud jusqu'à un trou de poteau [27199] qui constitue probablement le montant d'une porte. Un second trou de poteau ([27200] second montant de la porte ?) se situe à 1,1 m dans le même alignement, mais la cloison ne paraît pas reprendre au-delà.

Cet espace de 5,6 m sur 3,6 m (20 m²) est divisé par une cloison en deux parties inégales : les secteurs 9A au nord (rectangle de 1,8 m sur 3,6) et 9B au sud (3,8 m sur 3,6). Ce refend [SB27155] est techniquement très semblable à la paroi ouest : étroite tranchée charbonneuse, calages d'éclats d'amphore ; on observe toutefois que les calages sont nettement plus abondants, au moins à l'extrémité ouest, et que de gros morceaux de bois carbonisés sont conservés en certains points de la tranchée (fig. 8). Trois trous de poteaux sont discernables : l'un à l'extrémité ouest [27164], au contact de la paroi SB27187, avec un calage fait de nombreux éclats d'amphore massaliète et une pointe d'orme carbonisée restée en place, le deuxième à 2,6 m, sans calage [27201], le troisième à l'autre extrémité, au contact de la cloison SB27166 [27202]. Entre le deuxième et le troisième existe une lacune dans la cloison correspondant certainement à une ouverture de 0,8 m de large.

Si l'interprétation de ces tranchées comme cloisons ou parois n'est pas douteuse, la nature précise de ces structures est plus difficile à déterminer. On a noté la relative profondeur des négatifs ; indiquant que les cloisons sont enfoncées dans le sol sur toute leur longueur ; on a noté également que les seuls pieux ou poteaux discernables se trouvent aux extrémités, et encadrant les ouvertures (à la différence par exemple de la cloison de la pièce 9 dans



Fig. 8 : Détail de la cloison divisant le secteur 9 (SB27155); à droit trou de poteau en bout de cloison. Vue prise du nord.

l'îlot 4-nord [UNF 401], constituée d'un alignement de pieux). On peut s'interroger aussi sur l'usage — en certains points — de minces éclats d'amphore dont l'épaisseur est inférieure souvent au cm, et la plus grande dimension inférieure à 10 cm ; peut-être, outre le calage, ces tessons ont-ils eu pour fonction d'isoler certaines parties de la cloison de l'humidité. D'une manière générale il ne semble pas que des structures semblables aient jusqu'ici été repérées sur le site.

La cour 3

Il s'agit d'une aire située en façade de la pièce 1, dont la superficie fouillée est de près de 30 m² (6,2 m sur 4,7 m) mais dont les limites nord et ouest sont artificielles. Quelques calages de poteau alignés parallèlement à la façade de la

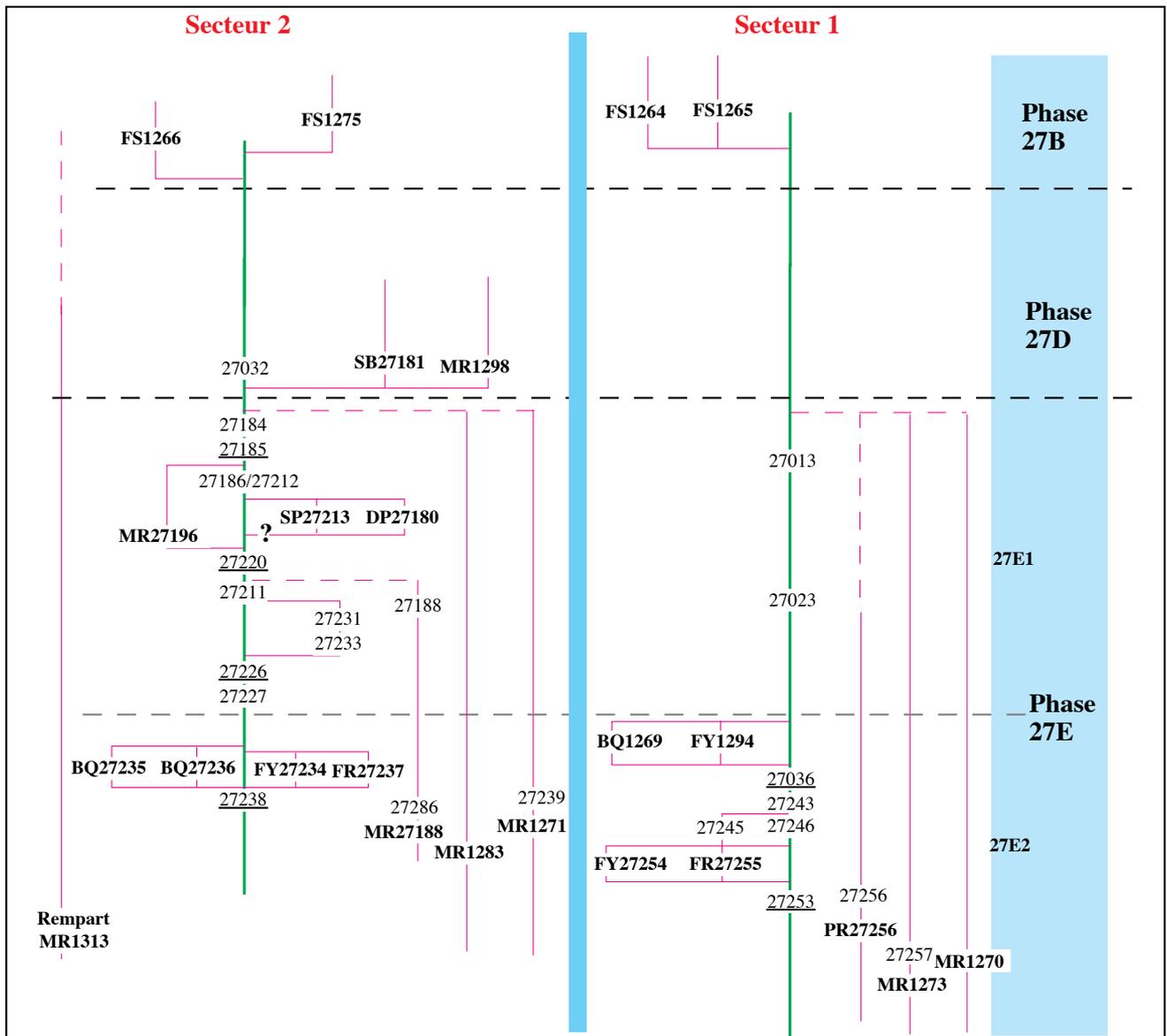


Fig. 9 : Diagramme stratigraphique des secteurs 1 et 2.

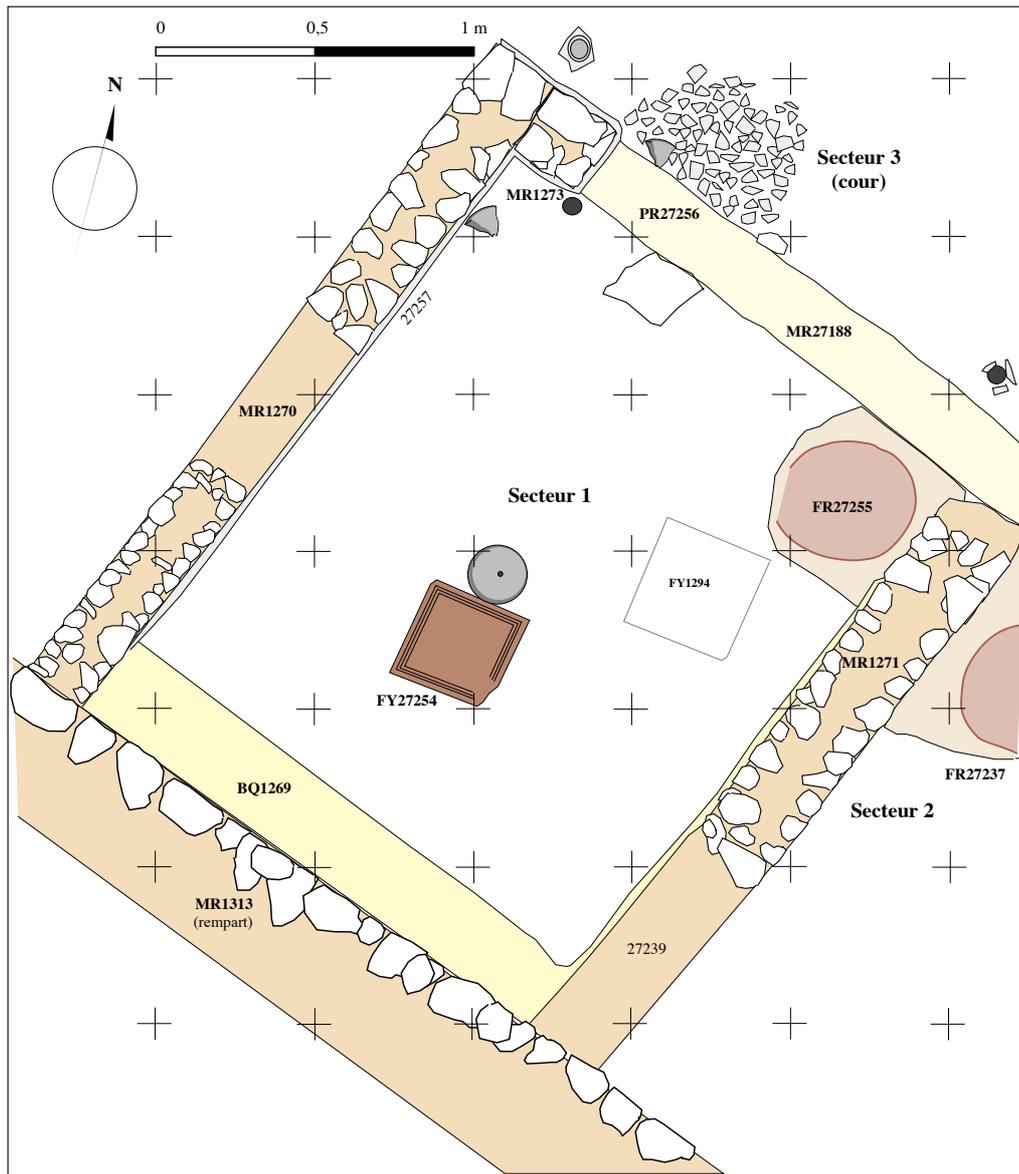


Fig. 10 : Plan de détail de la pièce 1 (phase E2, premier état).

pièce [MR27188] laissent penser que la moitié sud de la cour a été protégée, au moins pendant une partie de la phase, par un auvent (sous-secteur 3A) ; la moitié nord, non couverte, est le lieu d'importantes activités de cuisson (cf *infra*)

3.1.2. La stratigraphie et les aménagements de la phase E2 dans la partie ouest de l'îlot (fig. 9)

Une assez bonne conservation des niveaux de cette période a permis de rattacher à l'ensemble architectural précédemment décrit une riche série d'aménagements, contemporains ou se succédant sur place dans un bref laps de temps. On remarque particulièrement l'abondance des fours puisque 6 sont répertoriés dans ces cinq secteurs en moins d'un quart de siècle.

La pièce 1

- premier état (fig. 10 et 11)

Le sol le plus ancien conservé dans cette salle est une surface de terre argileuse jaune [27253], noircie voire localement rubéfiée par le feu ; l'enduit mural [27257], composé du même sédiment, est quant à lui nettement rubéfié sur tout le pourtour de la pièce. Sur cette surface prend place un foyer quadrangulaire, pourvu d'un décor simple de 5 lignes incisées avant cuisson à la périphérie de la sole [FY27254] (fig. 12).

Ce foyer est situé près du centre de la pièce, un peu décalé vers le fond. Dans l'angle nord-est se tient un four domestique [FR27255] dont il subsiste deux niveaux de sole, et quelques restes de la couronne d'argile, soutenue par un massif de terre jaune épurée. La chambre de chauffe est légèrement ovale (79/73 cm), le plus grand axe correspondant à la diagonale de la pièce (fig. 13). Un trou de piquet [27256] est



Fig. 11 : Vue d'ensemble de la pièce 1, prise du nord.

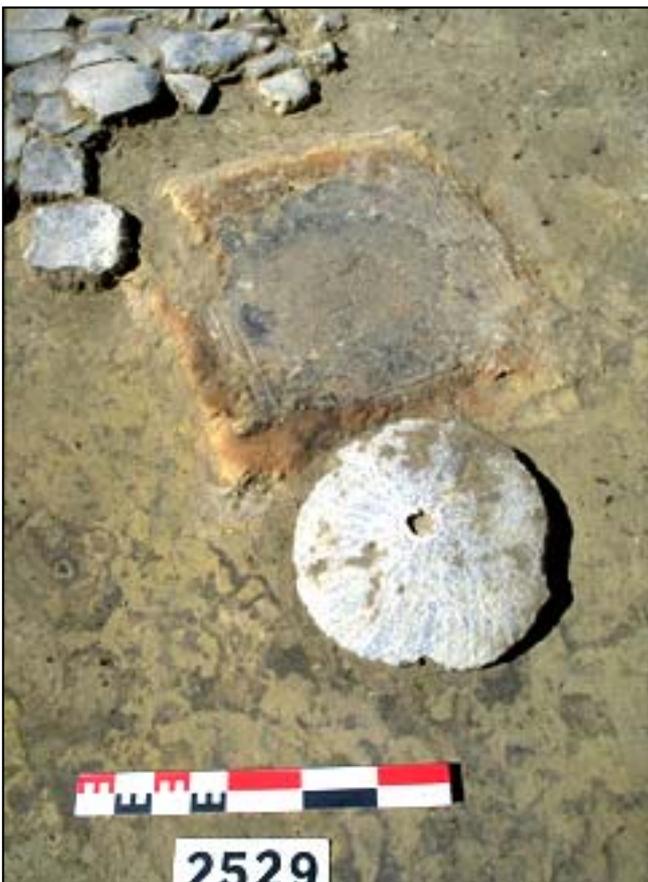


Fig. 12 : Foyer décoré [FY27254] au centre de la pièce 1 et meule rotative sur le sol.

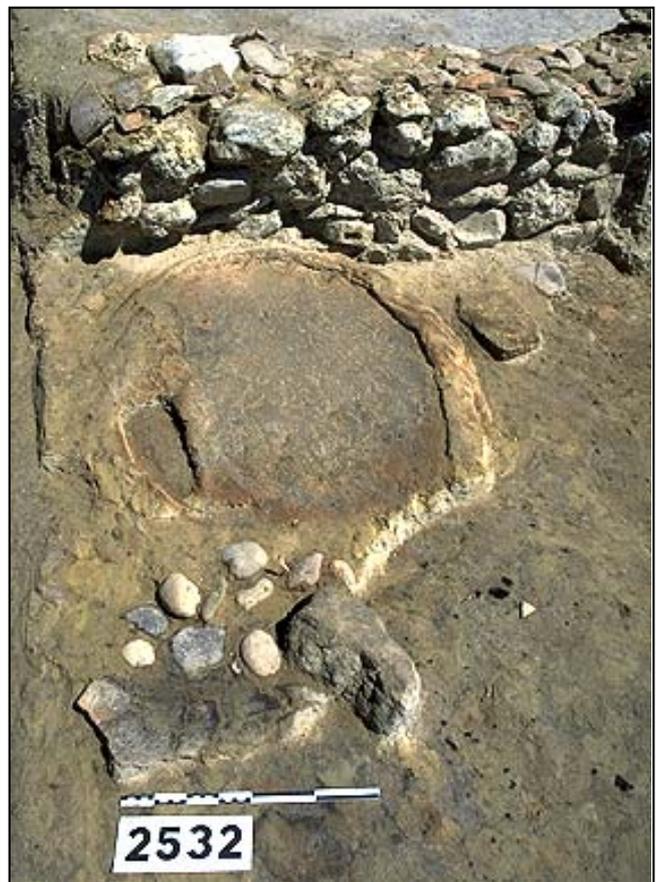


Fig. 13 : Four dans l'angle de la pièce 1 [FR27255]; vue prise de l'ouest.

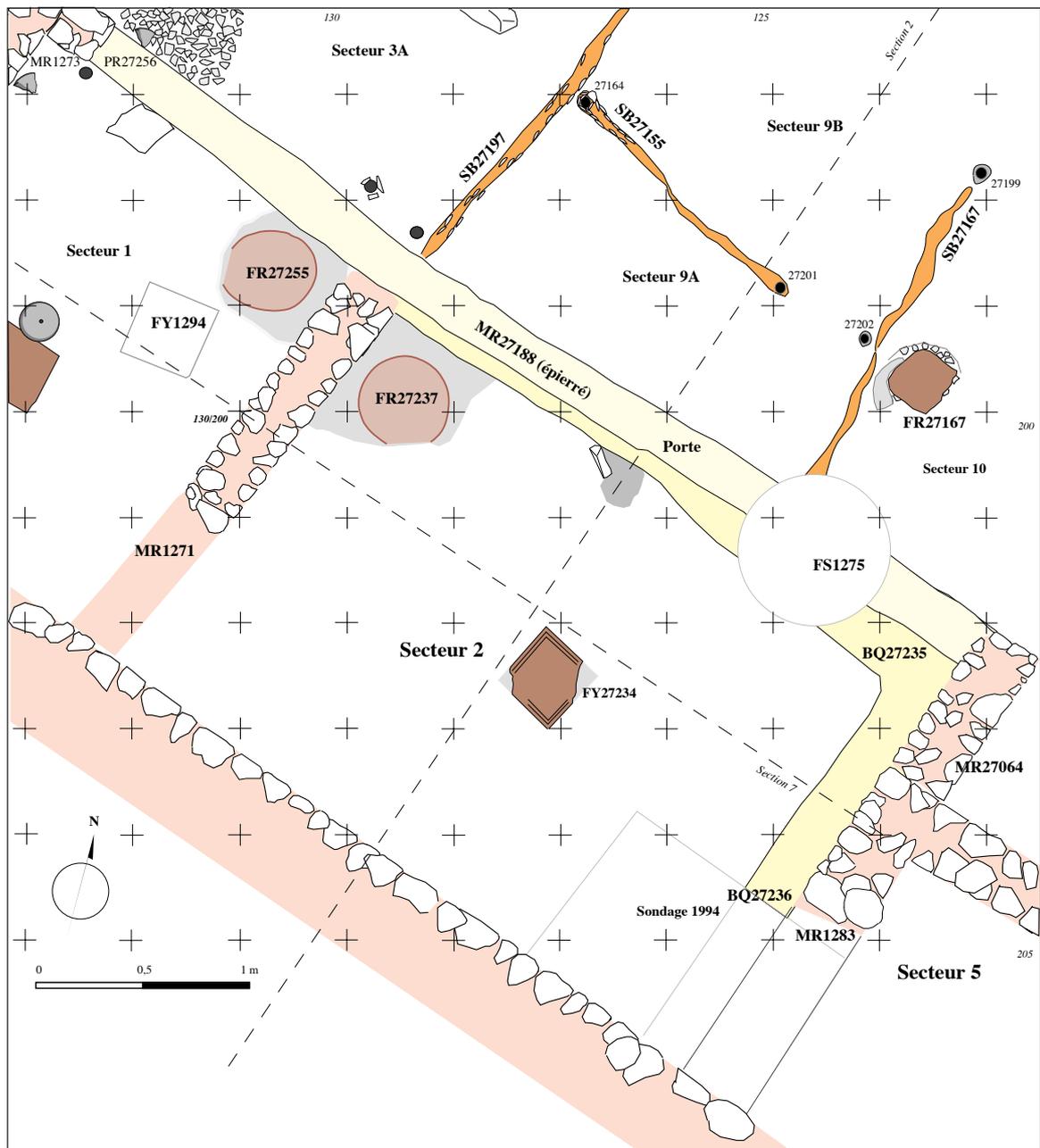


Fig. 14 : Plan de détail de la pièce 2 (phase E2).

situé à proximité du piédroit du mur MR1273 ; calé par quelques tessons il correspond certainement aux aménagements de la porte (implantation d'un chambranle, ou crapaudine sommaire). Quelques pierres et tessons noyés dans l'argile du sol devant l'ouverture constituent une ébauche de seuil.

Sur ce sol ont été trouvés, outre de nombreux fragments d'un dolium, deux objets d'un grand intérêt. D'une part un outil de tailleur de pierre (voir l'encart sur cet objet), d'autre part l'élément dormant (*meta*) d'une meule rotative, complète et en excellent état. Cette meule porte encore les traces des rainures creusées pour faciliter la mouture et conserve l'anneau de plomb qui régularisait la rotation de la partie mobile ; elle était enfoncée de 2 à 3 cm dans le sol au centre de la pièce, mordant très légèrement sur la bordure du foyer. Quatre fragments de l'élément mobile (*catillus*) correspondant à cette *meta* ont été

retrouvés à proximité, soit sur le sol de la salle 1, soit dans la cour 3. A ce jour il s'agit là de la plus ancienne meule rotative attestée en Languedoc oriental.

- second état

Le réaménagement de la salle est attesté par un petit remblai de 4 à 10 cm d'épaisseur [27246] sur lequel est établi un sol très semblable au précédent [27036].

Cet état comporte également un foyer quadrangulaire décoré, de même type et de même décor [FY1294] ; on observe que ce foyer, contrairement aux habitudes, n'est pas au centre, mais nettement décalé vers le mur est de la pièce. Le four d'angle est arasé et l'ancienne chambre de chauffe est comblée par des pierres et tessons, disposés avec un certain soin, constituant ainsi un socle circulaire de 75 à 80 cm de diamètre [27245]. Entre ce bâtis et le foyer décoré prend place un foyer circulaire sur radier [FY1295] ; mal conservée, cette structure de cuisson est



Fig. 15 : Vue générale de la pièce 2, prise du nord.

peut-être un petit four domestique. L'équipement de la pièce est enfin complété par une banquette qui couvre tout le côté sud, le long du rempart, et le côté ouest sur 1,8 m [BQ1269]. Cette banquette large d'environ 50 cm est faite de terre massive, elle est conservée sur une quinzaine de cm de hauteur au maximum.

La pièce 2 (fig. 14 et 15)

On n'observe dans cette grande salle qu'un niveau d'occupation [27238]. Certes le sol a fait l'objet de quelques réfections utilisant un limon sableux beige clair, mais il n'existe pas de véritable remblaiement intermédiaire, ni de modifications visibles des aménagements. Ceux-ci se limitent pour l'essentiel à un foyer décoré central [FY27234], un four dans l'angle nord-ouest [FR27237] et des banquettes du côté est [BQ27235 et BQ27236].

Le foyer est tout à fait semblable à ceux qui ont été décrits dans la pièce 1 : sole quadrangulaire bien lissée, décor simple de lignes incisées autour de la plaque centrale ; on remarquera seulement des dimensions un peu plus grandes (75/68 cm au lieu de 69/65 cm). Le four est également conservée est de 18 cm au maximum, mais le sommet est arasé ; la largeur est de 48 cm. On observe que le parement de cette structure est rubéfié, plus ou moins profondément, sur l'essentiel de la surface. On est sans doute là en présence d'une technique de consolidation des structures en terre, déjà constatée sur l'enduit mural de la pièce 1. La seconde banquette [BQ27235], le long de la façade nord, s'étend de l'angle du mur jusqu'à la porte, soit approximativement 2,8 m ; très ara-

sée, et percée par un puits d'époque romaine, elle semble de même technique que la première.

Les autres aménagements visibles dans cette grande salle sont peu nets ou mal conservés. On remarque toutefois un épaississement du sol, renforcé par quelques tessons, qui constitue un seuil sommaire au milieu de la façade nord. Juste en limite de cette probable ouverture une petite dalle est plantée à la verticale dans le sol, formant un angle de 35 à 40 degrés par rapport à l'axe du mur ; il s'agit là probablement d'un dispositif lié à la porte. Par ailleurs le sol de la pièce est noirci par de la suie, rubéfié ponctuellement du côté du seuil, mais presque dépourvu de déchets domestiques, os ou tessons.

Le «hangar» 9 et la cour 10 (fig. 14)

Le «hangar» 9 et la cour 10 (fig. 14)

Ces deux secteurs sont ici regroupés car ils communiquent entre eux, et ils sont dotés du même sol de limon sableux blanc ou gris clair [27159], sans aucune discontinuité lors du passage d'un secteur à l'autre. Cette chape paraît avoir été étalée en une seule fois dans les deux pièces mais elle n'a pas été encore fouillée et il est donc prématuré de trop se prononcer sur sa formation. La surface ainsi formée est en pente vers le nord avec un relief parfois irrégulier (notamment dans le secteur 9B) ; ce pendage et ces irrégularités sont probablement liés à des déformations postérieures à l'utilisation de l'espace.

En dehors de quelques traînées cendreuse et d'un petit tas de tessons dans l'angle sud-ouest les secteurs 9A et 9B n'ont pas conservé, au niveau du sol 27159, de traces d'occupation.

Dans le secteur 10 se trouve un petit four [FR27167] dont il subsiste une grande partie de la sole, et des fragments de la couronne de limon qui supportait la voûte (fig. 17). La sole circulaire (diamètre proche de 65 cm), lissée et très dure, est faite d'argile épurée, elle est posée sur un



Fig. 16 : Four dans l'angle du secteur 2 [FR27237]; photo prise de l'est.



Fig. 17 : Four du secteur 10 [FR27167]; au second plan cloison SB27166; photo prise de l'est.

radier de tessons d'amphores très soigneusement assemblés. Le four est située au contact de la cloison SB27166, proche de son extrémité sud ; l'ouverture devait se trouver vers le sud-est et l'espace compris entre le four et les murs servait de zone de rejet pour les cendres et les braises.

A 2 mètres de là on observe deux trous de piquet [PO27203 et PO27204] et une petite fosse circulaire ([FS27205] probable négatif d'un vase de stockage, urne ou amphore partiellement enterrée).

En l'état actuel des fouilles, et compte tenu de la proxi-

mité de la berme, ces aménagements ne peuvent être interprétés, toutefois l'existence de ces poteaux, comme le caractère soigné du sol, incitent à penser qu'une partie au moins du secteur 10 pouvait être couvert par un auvent.

La cour 3 (fig. 18)

Cette cour présente, comme la plupart des espaces extérieurs, une stratigraphie complexe comprenant de nombreuses recharges, et des niveaux d'occupation multiples qu'il est souvent impossible de suivre sur l'ensemble du secteur. Par ailleurs, durant cette phase, une nette discontinuité dans la sédimentation amène à séparer le secteur en deux parties (3A et 3B).

- Le secteur 3A

Le secteur 3A se situe au sud, à proximité de la pièce 1 à laquelle il est relié par une porte [PR27256], il est limité au nord par un alignement confus de cailloux et tessons qui évoquent les restes de calages de poteaux ; à cet alignement correspond aussi une accentuation du pendage, et un changement progressif dans la sédimentation. La surface ainsi délimitée couvre 12 m² (4,6 x 2,6 m) et correspond probablement à un espace couvert par un auvent, servant de vestibule à la salle 1.

La sédimentation observée sur cette aire [surface 27272, couche 27230, surface 27193, couche 27191] est constituée de sols lités, succession de lits de limon sableux et de minces couches cendreuses. On remarque sur la surface 27193 un pavement grossier de pierres et tessons formant un pas-de-porte devant l'accès à la pièce 1. Cet aménagement utilise deux fragments de meule appartenant à une *catillus* déjà signalée sur le sol 27253 de la salle 1, ce qui atteste le caractère strictement contemporain de ces deux surfaces (matériellement séparées par la tranchée d'épierrement du mur MR27188). On note par ailleurs des rejets de tessons au contact du mur, et surtout tout le long de la cloison de bois qui sépare le secteur 3 du «hangar» 9 (couche 27187).

- Le secteur 3B

Le secteur 3B, situé probablement en contrebas des bâtiments adjacents, accueille au début du IV^e siècle plusieurs fours successifs (fig. 19 et 20).

Le plus ancien est une structure soignée et de dimension imposante ([FR27225] fig. 21). Il en subsiste une sole de terre grise, lissée et très cuite, de forme ovale (1,66/1,48 m) reposant sur un radier de tessons d'amphore ; une couronne de limon gris clair soigneusement épuré, de 10 à 15 cm d'épaisseur, entoure la sole et amorce une voûte dont la hauteur conservée ne dépasse pas 10 cm au dessus de la sole. Aucune ouverture pour l'alimentation ou la vidange du four n'est visible mais, la paroi étant conservée en élévation sur l'essentiel de la circonférence, l'éventuelle ouverture ne peut se situer que du côté nord-est. Ce four se tient dans la partie nord-ouest du secteur 3, à environ 3,2 m de la façade de la pièce 1 ; on remarque que la limite extérieure de la couronne est parfaitement dans l'axe du mur MR1270 (plus exactement dans l'axe du parement extérieur de cette structure, qui est le mur ouest de la pièce 1).

Après la destruction du four monumental, l'emplacement est réutilisé pour implanter des structures de cuisson plus modestes. Ainsi un petit four [FR27228] est construit dans les ruines du précédent, à 8 cm environ au dessus de la sole. Il est formé d'une plaque de limon gris de 60 cm de diamètre, au centre de laquelle un radier de tessons approximativement circulaire, peu soigné, constitue la surface de cuisson ; il ne reste rien de la voûte. Un troisième four [FR27223] est aménagé plus

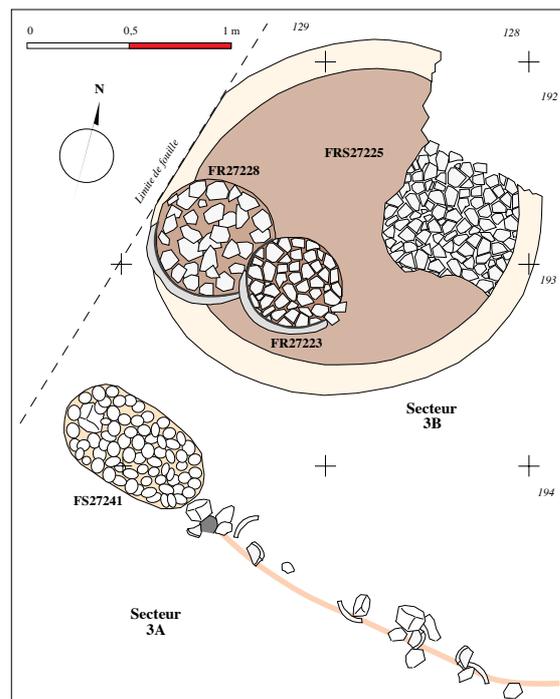


Fig. 19 : Plan de détail des trois fours superposés dans la cour 3.

Fig. 18 : Vue général des secteurs 3 (au premier plan), et 1; état de la phase E2. Photo prise du nord.



Fig. 20 : Vue prise de l'ouest des trois fours en cour de fouille.

bas, et réutilise comme surface de cuisson le radier du plus ancien, après destruction volontaire de la sole d'argile ; la paroi de sa voûte est conservée sur quelques cm de hauteur, le diamètre intérieur ne dépasse pas 50 cm. Bien que situé topographiquement le plus bas, ce four FR27223 est le plus récent car il recoupe nettement les deux autres.

A une cinquantaine de cm au sud des fours une fosse oblongue est creusée dans les niveaux sous-jacents (FS27241) ; elle est entièrement comblée par des galets soigneusement disposés (la plupart des galets allongés sont placés à la verticale, bloqués les uns contre les autres). Il s'agit là sans doute d'un aménagement destiné à servir de socle solide, peut-être, compte tenu du contexte, à supporter une meule.

Ces différentes structures sont recouvertes par une épaisse et confuse couche de terre cendreuse et charbonneuse (27216/27207) riche en fragments de terre cuite, en tessons de grande taille, et en graines de céréales. On remarque aussi quelques pierres parmi lesquelles plusieurs morceaux de meules en basalte. Ces couches sont localisées en plan à la zone entourant les fours soit une dizaine de m² ; vers le sud notamment elles se pincent et disparaissent à la limite des sous-secteurs 3A et 3B.

3.1.3 Le fonctionnement de cet ensemble (secteurs 1, 2, 3, 9 et 10)

Un certain nombre d'éléments nous ont amené à étudier ensemble ces différents secteurs. D'une part les pièces 1 et 2 paraissent appartenir à un même bâtiment (rappelons que la façade nord, MR27188, ne se prolonge ni vers l'ouest, ni vers l'est), leurs aménagements sont semblables jusque dans le détail, par exemple dans la décoration des foyers (Fig. 22). D'autre part les constructions appuyées au rempart sont sans conteste fonctionnellement associées aux espaces ouverts, ou occupés par des bâtiments légers, qui se situent plus au nord ; la présence de portes entre les sec-



Fig. 21 : Détail du four FR27225, vue prise du nord.



Fig. 22 : Sépulture de jeune enfant en cours de fouille [SP27213] (photo V. Fabre).

teurs 1 et 3, 2 et 9, 9 et 10 garantit cette association. L'hypothèse d'une seule unité domestique regroupant ces 5 secteurs est cependant peu plausible. On constate d'abord l'absence de communications est-ouest entre les secteurs 3 et 9, et entre les secteurs 1 et 2 (quoique sur ce dernier point le doute ne soit pas complètement levé). Surtout la symétrie des aménagements entre les salles 1 et 2 indique presque certainement que nous sommes en présence de deux unités domestiques, chacune possédant sa pièce de vie avec banquette, foyer central et four dans l'angle.

Il est possible, compte tenu de la division générale de l'espace urbain en lots (2), d'envisager la subdivision d'un lot pour l'usage de deux familles éventuellement apparentées. La première unité domestique comprendrait la pièce 1 et la cour 3, pourvue d'un appentis ; la seconde serait composée de la pièce 2, et d'une grande cour sur une partie de laquelle se dresserait une bâtisse en bois (secteurs 10 et 9). Ces deux maisons couvriraient des superficies nettement inégales : au moins 47 m² pour la première, sans préjuger d'une extension possible vers le nord, au moins 72 m² pour la seconde.

Un second point intéressant à considérer est l'accumulation des indices concernant la mouture et la cuisson des céréales ; aux fours s'ajoutent en effet les nombreux fragments de meules en basalte et l'abondance des graines carbonisées. Le grand four FR27225 pose notamment le problème de l'utilisation d'une structure de cuisson qui excède sûrement les besoins d'une unité domestique, et suggère l'existence, dès le tout début du IV^e siècle, soit d'équipements collectifs, soit d'une professionnalisation des activités de boulangerie.

3.2. La partie est du chantier (secteurs 5, et 7)

3.2.1. La pièce 5

L'architecture la plus ancienne reconnue dans cette partie du chantier est un bâtiment allongé appuyé à la courtine et se limitant à une pièce (secteur 5). Celle-ci est circonscrite à l'ouest par le mur MR1283, au nord par le mur MR1289, lié au précédent et de construction contemporaine ; du mur oriental [MR1338] il ne reste que des traces ténues de tranchées d'épierrement car cette partie de la zone a été affectée par de multiples creusements, notamment lors de l'épierrement de la fortification.

La salle ainsi délimitée a environ 6 m de longueur pour 2,8 m de largeur (16,8 m²) ; elle a été fouillée en 1993 et les recherches n'ont apparemment trouvé qu'un seul état pour cette architecture, daté probablement à la fin du Ve siècle. L'aménagement de la pièce se limite à un foyer décoré central [FY1319, surface 27055] et une longue banquette courant le long du mur nord [BQ1336]. L'emplacement de l'ouverture est inconnu.

3.2.2. Le secteur 7

Dans cette partie du chantier les couches remaniées ont été enlevées et les structures mises en évidence mais aucune véritable fouille n'a encore été effectuée. On observe une banquette de pierre [BQ1316] comprise entre le mur MR1289 et le mur MR27064 ; elle est de forme quadrangulaire (1,78/1,1 m) et comporte deux assises irrégulières de petits moellons. Toujours contre le mur MR1289 un petit bâti de pierre (longueur : 1,18 m, largeur : 0,65 m)

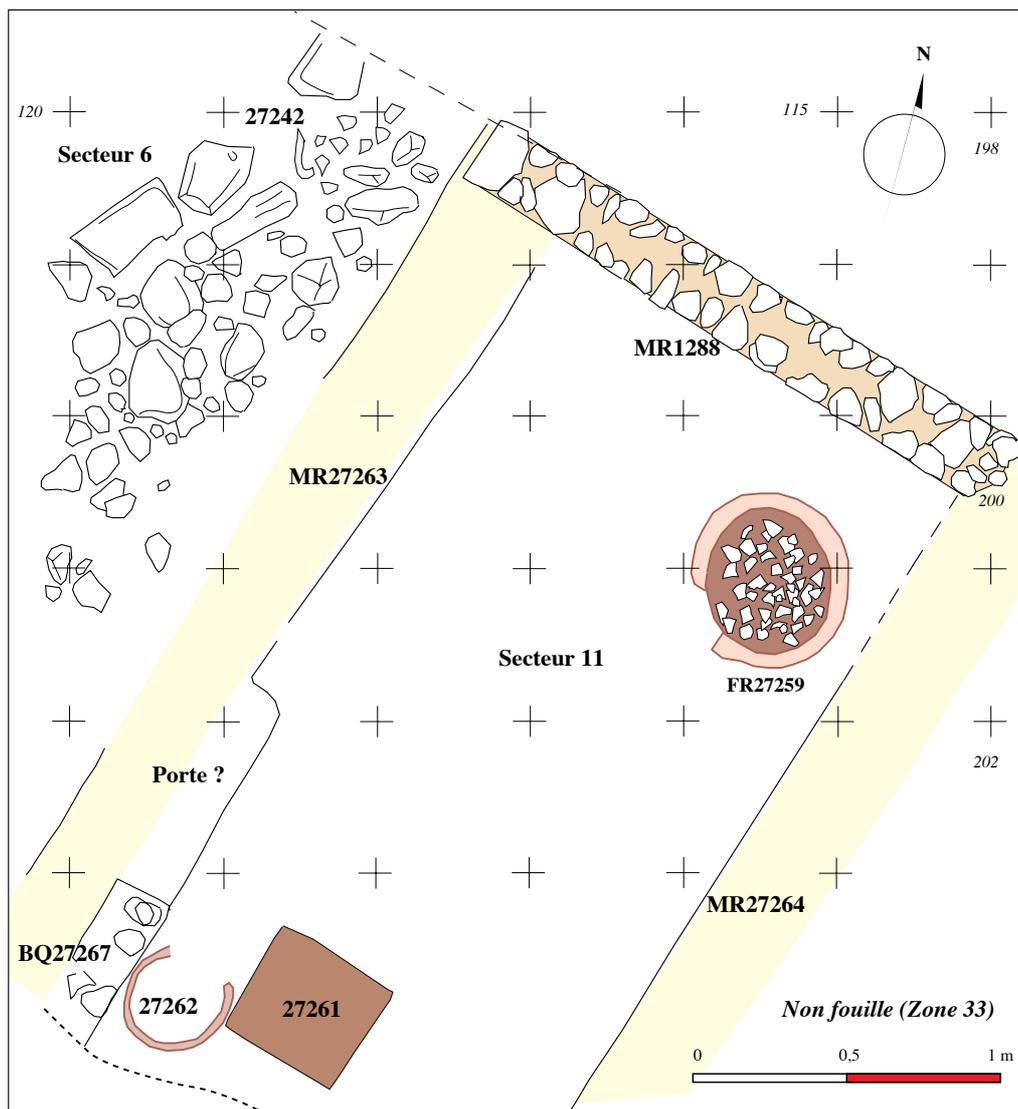


Fig. 23 : Plan de détail de la pièce 11 pendant la phase 27E1.

a été initialement interprété comme une banquette (BQ1316) mais il s'agit plus probablement d'un muret destiné à appuyer et abriter un four. Les restes d'un petit four ([FR1317] diamètre : 0,67 m) sont en effet présents à l'est de ce muret. Aucune couche n'a été fouillée mais la présence en surface de nombreuses graines carbonisées suggère que nous sommes, une fois de plus, en présence d'installations culinaires destinées à la cuisson et sans doute à la mouture des céréales. Ces installations, et les niveaux qui leur sont associés, ne sont pas encore datés mais on remarque que la banquette est appuyée au mur MR27064 dont on sait qu'il est bâti après le mur MR1289 et qu'il a été construit pour la pièce 2. Par ailleurs ces niveaux sont stratigraphiquement plus bas et donc plus anciens que les sols de la pièce 11 située immédiatement au nord. On doit donc considérer que cet état du secteur 7 est contemporain du sol de la pièce 2, ou un peu postérieur.

4. La phase E1

Cette phase probablement brève, moins d'un quart de siècle que l'on situera autour de 375 av. n. è., est caractérisée par la destruction de tous les édifices précédemment décrits et par une occupation en espace extérieur qui a laissé une abondante sédimentation, mais très peu de structures. En revanche un nouveau bâtiment est construit à l'est de la zone dont il nous reste une pièce (secteur 11).

4.1. L'évolution des pièces 1 et 2

Les niveaux appartenant à cette phase se présentent comme une succession confuse de couches limoneuses jaunes, parfois épaisses, et de strates cendreuses et charbonneuses ; l'ensemble s'accumule sur une quarantaine de cm d'épaisseur.

Les surfaces intermédiaires sont bosselées, et difficiles à suivre sur plus de quelques mètres carrés ; si les charbons sont nombreux on ne

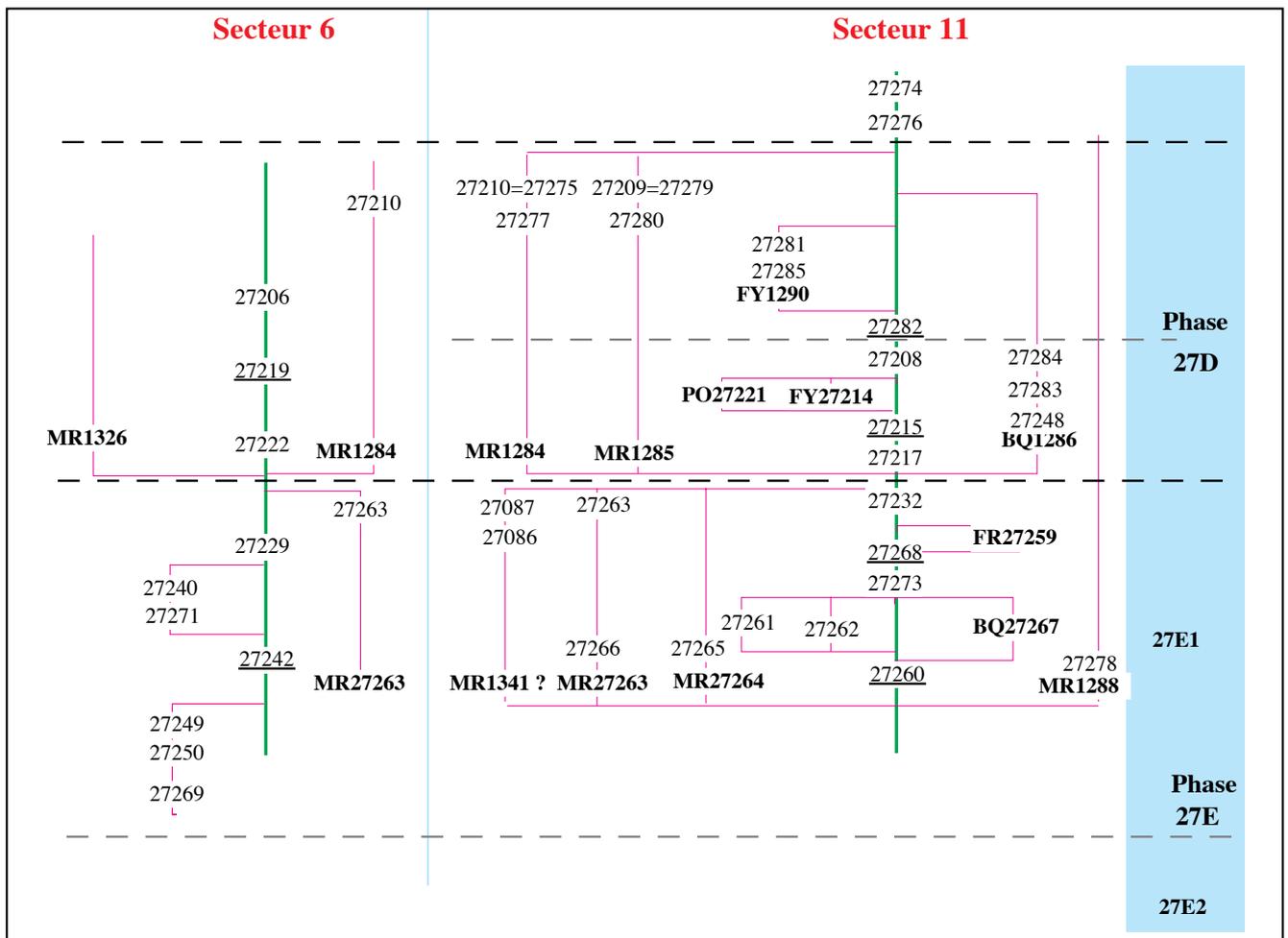


Fig. 24 : Diagramme stratigraphique des secteurs 6 et 11.



Fig. 25 : Aménagements dans la partie sud de la pièce 11; vue prise du nord.

remarque que peu de traces de feu et aucun foyer construit. Le mobilier, le plus souvent localisé dans les interfaces entre deux couches, est abondant et varié. Les murs perpendiculaires au rempart sont conservés, au moins pour leur base de pierre [Murs MR1270, MR1271, MR1283/MR27046] mais le mur de façade [MR27188] est épierré jusqu'à l'assise de base, probablement en cours de phase. Un muret de pierre [27196] est construit, perpendiculaire au côté est du mur MR1271,

appuyé sur celui-ci, et à 0,75 m du mur MR27188 (sans doute déjà épierré à ce moment) ; il est sommairement bâti sur un niveau irrégulier et en pente, et n'est conservé que sur une ou deux assises et sur 1,6 m de long.

L'interprétation de cette stratigraphie dans le détail est évidemment difficile mais on peut penser que la destruction —peut-être progressive— de l'élévation en terre des murs a fourni les couches de limon, et que ces ruines ont servi de zone de rejet et d'activités domestiques annexes. Par exemple l'abondance dans certaines couches des écailles de poisson suggère qu'on a pu y préparer la nourriture un peu à l'écart de l'habitation.

On notera enfin la présence dans ces niveaux du secteur 2 d'une sépulture de jeune enfant ([SP27213] fig. 22). Le corps semble posé sur la surface 27220 et recouvert par une couche de déchets et

de cendre, mais on ne peut totalement exclure, dans ces niveaux très hétérogènes, l'existence d'une fosse. Au contact du squelette se trouve une mâchoire de lapin (et une demie rondelle, non percée, taillée dans une panse d'urne ; on ne sait si ce tesson doit être associé à l'inhuma-



Fig. 26 : Four dans l'angle de la pièce 11 [FR27259], sur un niveau de destruction; vue prise du sud.

tion). A 30 cm de la sépulture, et dans la même position stratigraphique, on découvre enfin un petit dépôt composé d'un squelette de porcelet et d'un gobelet en céramique non tournée [DP27180].

Ce sont les derniers niveaux rencontrés dans ces deux secteurs du fait de l'arasement général du site ; quelques structures en creux ont cependant conservé de rares témoins plus récents qui seront mentionnés postérieurement.

4.2. L'évolution des secteurs 3, 4 et 6

Les cloisons de bois du «hangar» 9 sont détruites au début de la phase 27E1. Pendant la durée de cette phase l'espace qui s'étend de la pièce 11, à l'est de la zone, jusqu'à la limite ouest du chantier ne constitue qu'une seule aire, sans séparation matérielle. Cet espace est identifié sous les numéros de secteur 3, 4 et 6 (d'ouest en est ; ce découpage en trois secteurs étant lié à l'architecture plus

récente) et représente plus de 80 m² (13 x 6 m) ; il s'étend au-delà de la partie fouillée vers le nord et l'ouest.

La stratigraphie est très proche dans les trois secteurs : partout les niveaux de sol de la phase précédente sont recouverts par une sédimentation charbonneuse et cendreuse, finement litée (dans le secteur 3 les couches 27191 et 27192 ; dans le secteur 4 les couches 27156/27172, et, limitées à la partie sud-est, les couches 27142, 27147, 27151 et 27158 ; dans le secteur 6 les couches 27269, 27250 et 27249). Le pendage de ces couches est en général régulier, orienté vers le nord-nord-ouest. On remarque cependant que les couches sont plus épaisses et un peu plus désordonnées à l'est et au sud-est, au contact des secteurs 11 et 2, plus minces à l'ouest notamment dans le secteur 3. Les sédiments renferment un abondant mobilier, riche notamment en restes alimentaires : petits os, arêtes et écailles de poissons, graines. Tout indique que ces couches se sont formées de manière progressive, par apport de déchets peut-être remaniés et étalés par le ruissellement. Le sommet de cette sédimentation n'est aménagé que dans le secteur 6 où l'espace proche de la pièce 11 est couvert d'un empiérement irrégulier fait de moellons mais aussi de blocs et de dalles parfois imposants [surface 27242].

Une couche largement différente vient ensuite recouvrir l'ensemble des trois secteurs (dans le secteur 3, la couche 27178 ; dans le secteur 4, les couches 27150 et 27135 ; dans le secteur 6, la couche 27229). Elle se

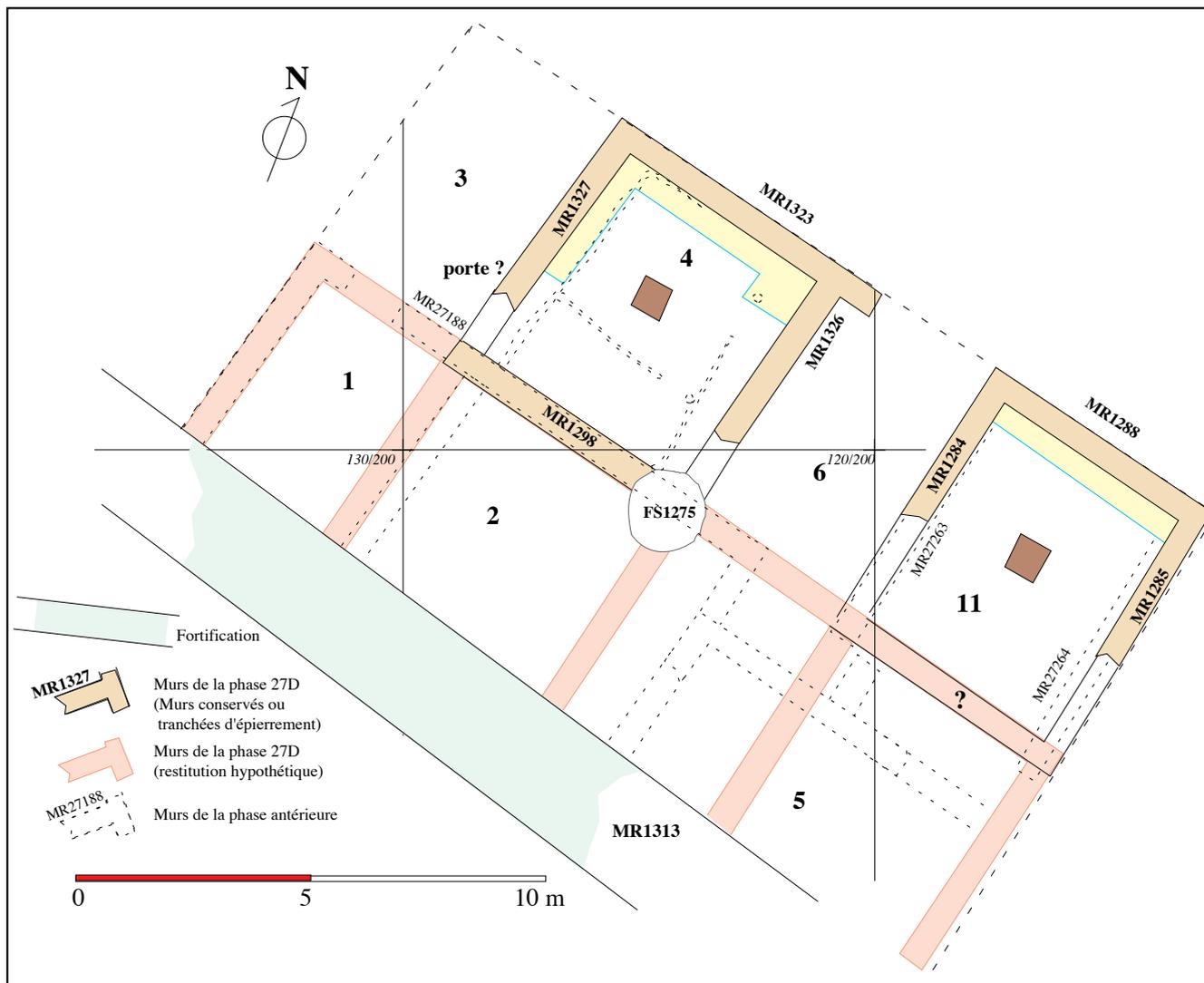


Fig. 27 : Plan schématique de la zone 27 pendant la phase 27D.



Fig. 28 : Sols «empilés» dans le secteur 11 [US 27217]...

présente sous la forme d'une épaisse strate (15 à 30 cm) de terre brune, légère et meuble, très homogène sur l'ensemble de la surface, contenant de nombreuses traces organiques orangées, probablement des coprolithes. Cette couche est inégalement riche en mobilier, le secteur 6 ayant

fourni la majeure partie des découvertes, notamment de nombreux os de grande taille et tessons, avec relativement peu de vaisselle fine ; la céramique date sa formation dans le deuxième quart du IV^e siècle, sans doute au début.

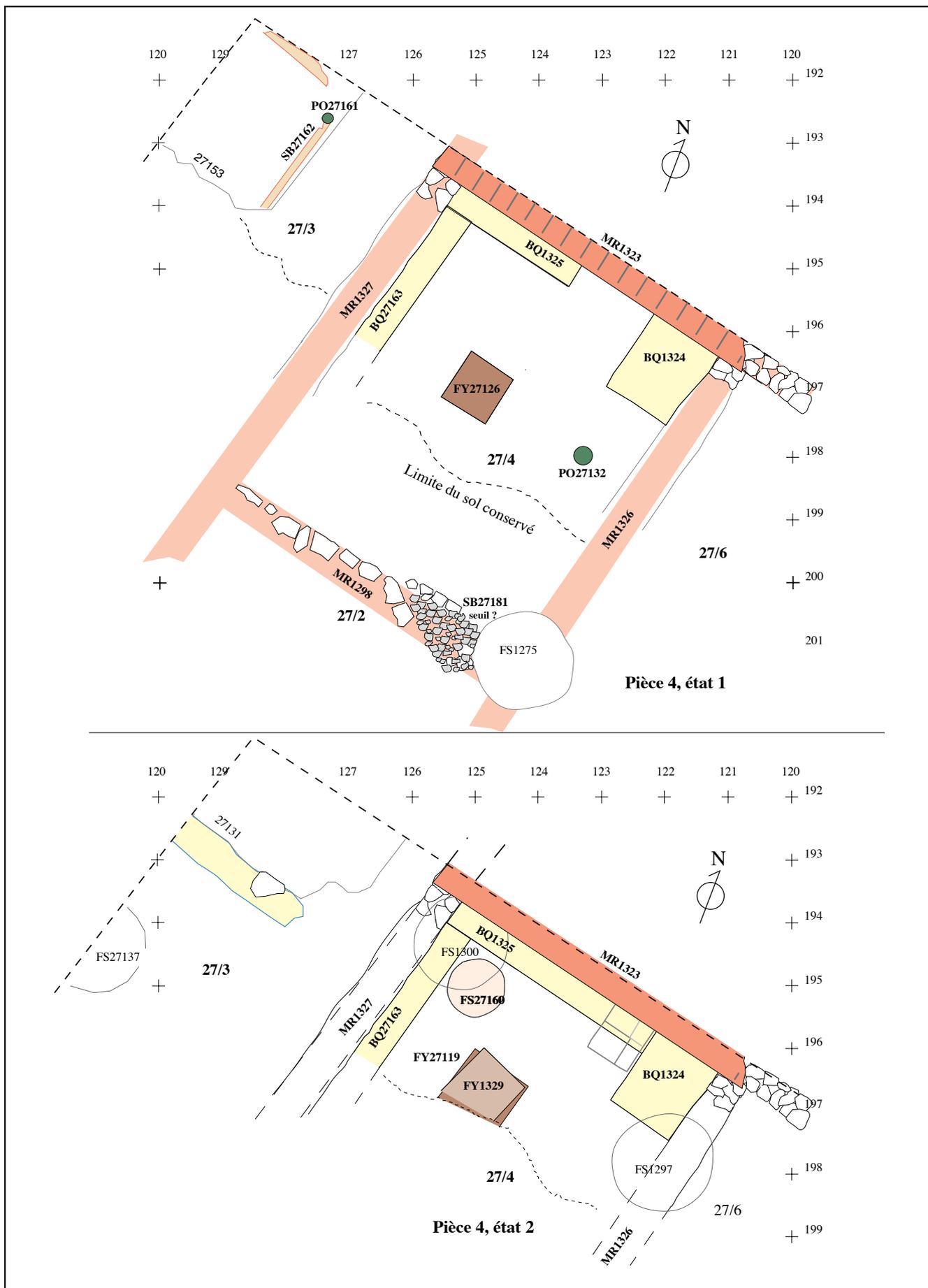


Fig. 29 : Plan des deux états successifs de la pièce 4 pendant la phase 27D.

Nous ne savons pas si cette strate se poursuivait vers le sud car l'arasement général en a détruit le prolongement dans cette direction ; en revanche il est assuré qu'elle s'interrompt à l'est au contact des murs de la pièce 11. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour interpréter l'origine de ce sédiment, notamment on a songé à une zone de stabulation. Des prélèvements micromorphologiques opérés en divers points devraient permettre d'argumenter ces hypothèses.

4.3. La pièce 11 (fig. 23 et 24)

4.3.1. L'architecture

Il s'agit d'un bâtiment —ou d'une partie d'un bâtiment— qui est construit dans la partie orientale de la zone 27. Il est implanté sur les couches de terre cendreuse formées au début de la phase 27E1 ce qui situe sa construction vers 375.

De ce bâtiment sont seulement connus trois murs délimitant le secteur 11, et un niveau d'occupation qui semble être unique. Le prolongement éventuel de l'architecture vers le sud, le long du rempart, est probable, mais la destruction des couches en a effacé toute trace.

L'élément le mieux conservé est un solin de pierre [MR1288], solidement construit en moellons et blocs, qui constitue le mur nord de la pièce ; le mur ouest [MR27263] est intégralement épierré mais l'enduit intérieur a été préservé, il en est de même du mur est [MR27264]. Du mur sud il ne subsiste aucune trace sûre. La superficie délimitée est de l'ordre de 20 m² (6,4 m au moins pour 3,1 m de largeur).

On peut observer que cette architecture ne s'inscrit qu'imparfaitement dans les orientations des bâtiments antérieurs (fig. 6). Le mur oriental s'aligne probablement sur celui de la pièce 5, mais dans ce secteur perturbé par des fosses récentes aucune certitude n'est possible. Le mur nord (plus précisément son parement interne) s'aligne sur la cloison de bois qui limite le «hangar» 9. Le mur ouest est complètement en discordance avec les structures de la phase précédente. Enfin le mur sud n'est pas localisé, mais on sait qu'il ne peut se trouver dans le prolongement du mur 27188 (façade nord des pièces 1 et 2) puisque le sol est conservé au-delà de cet alignement. La construction de la pièce 11 témoigne donc d'une redistribution assez nette de l'espace bâti dans ce quartier.

4.3.2. Les aménagements (fig. 25)

La fouille de cette salle a mis en évidence un sol de limon sableux [27260], blanc-crème, assez propre et net dans la partie sud mais recouvert dans les deux tiers nord par des lits cendreuse et des recharges argileuses. Malgré la durée de vie que paraît indiquer cette sédimentation la pièce ne comporte aucun des équipements ordinaires dans l'habitat de cette période.

Les quelques aménagements relevés sont tous situés dans la partie méridionale de la salle. On remarque d'une part une plaque de terre quadrangulaire [27261], de 83 cm sur 72, en élévation d'1 à 2 cm par rapport au sol de la pièce ; le matériau est un limon sableux, peu différent de celui qui constitue le sol de la pièce. La plaque n'a subi aucun feu, et

ne comporte apparemment pas de radier.

A moins d'un mètre, le long du mur ouest, se trouve une banquette sommaire (BQ27267), faite de limon, de quelques pierres et de tessons à plat ; cette structure très arasée a une quarantaine de cm de largeur et est conservée sur environ un mètre de longueur. La banquette se prolonge du côté nord par une sorte de marche de limon, bordée par l'enduit mural et comportant à son sommet des traces de passage ; il s'agit probablement d'un seuil qui situerait donc l'ouverture au milieu du mur ouest.

Enfin, entre la banquette et la plaque de terre, on observe une mince couronne de limon blanc [27262], formant environ les trois quarts d'un ovale dont le plus grand diamètre est proche de 60 cm. Elle est simplement posée sur le sol, et là encore aucune trace de combustion ou d'utilisation quelconque n'est relevée. Une explication plausible de ces aménagements pourrait être la préparation, jamais menée à terme, d'une plaque foyer et d'un four domestique.

Cet état de la pièce est recouvert par une couche de terre, épaisse le long des murs et qui ne dépasse pas quelques cm dans la partie centrale [27273]. Cette strate contient des plaques d'enduit mural et provient visiblement de la dégradation des élévations et peut-être de la toiture. Une brève occupation au sommet de cette couche est attestée par l'implantation d'un four dans l'angle nord-est de la pièce [sol 27268, FR27259]. Il en subsiste un radier de pierres et tessons peu soigné (80 cm de diamètre), et une couronne de limon crème très perturbée (fig. 23 et 26).

5. La phase 27D

Cette phase, rappelons-le, n'est documentée que dans la moitié nord de la zone 27. Elle commence entre 375 et 350 par la construction d'un bâtiment dans la zone 4, et par la reconstruction de la pièce 11 ; les secteurs 3 et 6 restent des espaces extérieurs. La phase dure probablement moins d'un demi siècle, sans modification de l'architecture mais avec des réaménagements assez nombreux dans les pièces 4 et 11 (fig. 27).

5.1. La reconstruction et l'évolution de la pièce 11

Le sol 27268 qui témoignait d'une occupation intermédiaire est recouvert par un épais remblai de limon gris [27232], provenant probablement de la destruction des élévations. Les murs ouest et est sont ensuite épierrés, et les tranchées comblées par le même limon, alors que la base de pierre du mur nord [MR1288] est conservée. Les nouveaux murs sont construits à peu près au même emplacement : la façade nord réutilise le soubassement ancien, le mur ouest [MR1284] est reconstruit sur la tranchée d'épierrement du mur antérieur, le mur oriental [MR1285] est décalé de quinze à vingt cm vers l'est. La largeur de la pièce est désormais de 3,4 m (d'est en ouest) ; la longueur n'est pas connue, toute la partie sud étant arasée, mais la position du foyer décoré, situé traditionnellement près du centre de la salle, permet de supposer une longueur proche de 6 m.

Une banquette est dressée le long du mur nord [BQ1286] ; large de 45 cm environ, elle repose dans sa moitié ouest sur un petit bâti de pierre, sans doute pour obtenir un plan à peu près régulier. L'élévation est



Fig. 30 : Mur nord de la pièce 4 [MR1323], vue prise du sud; base de pierre et élévation en adobes.

faite de terre grise dans laquelle on ne distingue pas la forme d'adobes. Le sol de la pièce est recouvert par une chape de limon argileux beige, chape souillée par une sédimentation cendreuse et qui sera renouvelée à une dizaine de reprises avec un petit remblaiement intermédiaire au dessus du sol 27215. Ces recharges du sol ont également eu pour but de régulariser la surface car le tassement inégal du remblai 27232 a créé une cuvette au centre de la pièce ; de ce fait l'épaisseur du total des recharges peut dépasser localement une trentaine de cm (fig. 28).

Dans cet empilement de sol on a distingué deux couches, correspondant à plusieurs recharges, [27217 et 27208], et deux surfaces au sommet des couches précédentes [27215 et 27282]. Un foyer quadrangulaire se tient au centre de la pièce pendant toute sa durée de vie ; plus exactement il s'agit d'une successions de foyers, restaurés, ou refaits plus ou moins complètement au fur et à mesure de l'exhaussement des niveaux. Deux de ces foyers ont été individualisés : le plus ancien [FY27214] se situe sur le sol 27215, il se présente comme une plaque d'argile sableuse jaune, aménagée dans une cuvette creusée dans les restes de foyers antérieurs ; la sole décorée a été détruite mais les restes (grecques et spirales) en sont dispersés dans la recharge de sol supérieure [27208]. Le plus récent [FY1290] a conservé une partie de la sole où on peut observer un décor simple de lignes parallèles, formant un double M aux angles ; cette sole, de dimensions plus réduites que la précédente (65x70 cm au lieu de 86x96), repose sur un radier fait de tessons et de fragments de foyers décorés. On signale enfin la présence d'un trou de piquet perçant le sol 27215 et situé à une cinquantaine de cm au nord du foyer [PO27221].

Cette phase prend fin aux alentours de 325 avec la destruction et l'épierrement des murs est et ouest ; du mur nord seul les angles sont épierrés, mais suffisamment pour qu'on puisse penser qu'il n'a pas été réutilisé. Les tranchées sont partiellement comblées avec des morceaux de l'élévation en adobes. Les niveaux postérieurs à cette destruction ne sont conservés que sous formes de lambeaux et ne permettent aucune hypothèse sur le devenir du quartier.

5.2. La construction et l'évolution de la pièce 4 (fig. 29)

5.2.1. L'architecture

Cette grande salle est construite à l'ouest de la pièce 11 et n'est séparée de celle-ci que par une cour de 3,6 m de largeur. Le parallélisme, ou l'alignement de leurs murs

respectifs indique au minimum une certaine coordination dans la mise en place de ces deux architectures ; par ailleurs l'observation des couches de la cour 6 montre que la construction (ou reconstruction) des pièces 4 et 11 est à peu près simultanée.

De la salle 4 nous connaissons l'ensemble des structures mais très inégalement conservées. Le mur nord [MR1323] est le seul qui puisse être étudié puisque la base de pierre et six à huit assises d'adobes sont encore en place (fig. 30). Sa base [27089] est une fondation de type original : une tranchée a été creusée dans le remblai sous-jacent [27135/27150] et comblée par des moellons calés en tous sens pour la couche inférieure, mais s'organisant en assises plus régulières à mesure que s'élève la fondation ; l'ensemble ne dépasse pas 35 cm de haut et devait être entièrement enterré dès l'origine (du côté interne au moins, rappelons que le côté extérieur, au nord, n'est pas dégagé car ce mur est en limite de fouille). L'élévation est régulièrement assisée avec des adobes carrées de 43,5 cm de côté, liées par un limon argileux gris clair ; elle est enduite d'une fine couche de limon, renouvelée à plusieurs reprises. On note que ce mur se prolonge vers l'est d'environ 1,2 m au-delà de l'angle de la pièce, il ferme donc partiellement la cour 6 vers le nord. Par ailleurs ce mur MR1323 est parfaitement aligné sur le mur nord de la pièce 11 [MR1288] ; cette observation, et le fait que ces deux structures n'aient pas été épierrées, indiquent que nous sommes en présence d'un axe durable.

Les murs ouest [MR1327] et est [MR1326] ont été presque totalement épierrés dès le IV^e siècle, le comblement des tranchées d'épierrement [27138 et 27118] ne contenant pas de mobilier postérieur à 325. Il ne reste de ces structures que l'arrachement au contact du mur nord, arrachement qui permet d'observer que ces murs sont liés et de constructions contemporaines.

Le mur sud est arasé mais le fond d'une tranchée comblée de blocs et de moellons constitue probablement la base de sa fondation qui serait donc techniquement identique à celle du mur nord [MR1298, Us 27148 et 27175]. Cette tranchée s'interrompt à l'est sur une sorte de radier de moellons et de tessons, aux limites peu nettes notamment côté sud, mais excédant la largeur d'un mur. Ce radier contemporain de la fondation correspond probablement à l'implantation d'un seuil entre la pièce 4 et le secteur 2. On remarque enfin que cette fondation du mur MR1298 prend place précisément au-dessus de la tranchée d'épierrement du mur MR27188 (façade nord des pièces 1 et 2 de la phase 27E2).

Dans ces limites la salle 4 est un rectangle de 5,6 m (du nord au sud) sur 4,8 m soit une surface intérieure de près de 27 m². Comme on l'a vu une ouverture est probable vers le sud ; si la présence de hautes banquettes (cf *infra*)



Fig. 31 : Sole décoré du foyer FY27126.

exclut une ouverture dans le mur nord, une autre porte est possible notamment vers l'ouest où le remblai de fondation est localement renforcé.

Cette architecture, comme dans le cas de la pièce 11, représente une rupture partielle avec la phase précédente. Les axes est-ouest sont conservés (élévation du mur sud [MR1298] sur l'ancienne façade, et du mur nord [MR1323] en prolongement du mur du secteur 11 et au-dessus de la cloison limitant le bâtiment 9) ; en revanche les axes nord-sud ne reprennent pas les orientations précédentes (fig. 27).

5.2.2. La stratigraphie et les aménagements domestiques (fig. 28)

- Premier état

La construction est fondée sur l'épaisse couche de terre ocre [27150, 27135] et, à l'est, dans des couches cendrées étalées [27142, 27147, 27151] ; par endroits le sommet de cette couche est affermi par un lit de petites pierres (éclats de taille et galets à proximité du mur ouest [27136]).

Après la mise en place des murs trois banquettes sont bâties. La première est appuyée au mur nord [BQ12325] et semble dans un premier temps ne concerner qu'une partie du mur, sa longueur étant estimée à 3 m. La seconde [BQ27163] est accolée à la précédente et appuyée au mur ouest ; sa longueur n'est pas connue car elle est arasée au sud. Ces deux banquettes ont une largeur de 45 cm pour environ 30 cm de hauteur (4 assises), elles sont faites d'adobes de même limon et de même module que l'élévation du mur, elles sont également enduites de limon gris. La

troisième [BQ1324] est une banquette d'angle au nord-est de la pièce ; elle a un plan carré de 1,3 m de côté (soit 3x3 adobes) et une hauteur proche de 30 cm, elle est également enduite.

Une chape de limon gris est étalée sur le remblai après la construction des banquettes, son épaisseur est inférieure au centimètre ; après la formation d'une couche de sédimentation charbonneuse témoignant d'une brève occupation, un nouveau sol de même type est posé sur l'ensemble de la pièce. Ce processus se renouvelle 7 à 8 fois constituant une couche de 10 à 12 cm d'épaisseur [27139] au sommet de laquelle on a individualisé la surface 27130.

A cette surface appartient un grand foyer quadrangulaire, au décor particulièrement riche [FY27126] (fig. 31). Son mode de construction a pu être précisé : une large fosse rectangulaire, un peu plus étendue que la plaque-foyer, a été creusée, puis remplie d'argile avec, au centre seulement, un radier de petites pierres anguleuses ; la plaque foyer a ensuite été délimitée, en élévation par rapport au sol de près de deux cm avec une nette bordure presque verticale, et décorée avant la cuisson. Le décor, largement détruit mais reconstituable, est composé de six registres de grecques, spires, chevrons et losanges, encadrant une plaque centrale inornée à l'exception de quelques traits en diagonale dans les angles. Le foyer mesure 86 cm sur 82, la plaque centrale 35 cm sur 32, la plus grande dimension étant dans le sens nord-sud ce qui correspond au grand côté de la pièce. Bien que globalement en position centrale, il est légèrement décalé vers l'ouest, et plus nettement vers le nord ; il est proche des banquettes décrites ci-dessus. Ce foyer est contemporain du dernier, ou des derniers, sol(s) de la série dont témoigne l'Us 27139, il succède à 3 foyers antérieurs et superposés dont il subsiste les radiers, mais pas les soles, détruites lors des raménagements (fig. 32).

Les sols, soigneusement nettoyés, ne gardent guère de traces d'occupation ; on remarque cependant un trou de poteau circulaire (ou négatif d'un vase enfoncé dans la terre battue) à proximité du mur est [PO27134].

- Deuxième état

A l'issue de cette phase la pièce fait l'objet de réaménagements qui ne modifient que légèrement sa disposition.

Un remblai de limon gris de 10 à 15 cm d'épaisseur est accumulé sur l'ensemble de la surface [27122]. Dans l'angle formé par la banquette BQ1324 et le mur nord quelques adobes sont posées côte à côte, formant un socle de 70 cm sur 80 [27140]. Un nouvelle chape de limon gris constitue le premier sol et, comme lors de la phase précédente, ces sols seront refaits à plusieurs reprises [couche 27049 et surface 27075]. Les banquettes sont rehaussées d'une dizaine de cm, et il semble que la banquette nord [BQ1325] soit prolongée en cours de phase jusqu'au contact de la banquette d'angle, couvrant toute la longueur du mur, et occultant le socle mentionné ci-dessus. Un foyer décoré est aménagé sur une large plaque de limon argileux jaune avec radier de tessons [FY27119] ; de son décor il ne subsiste qu'un lambeau montrant un registre de grecques. Un autre foyer est construit sur le précédent quand le sol s'exhausse [FY1329] avec un décor de chevrons très endommagé. On observera que ces deux foyers et celui de l'état précédent sont superposés avec de minimes décalages dans l'emplacement et l'orientation. Enfin une fosse circulaire peu profonde est creusée à l'angle des banquettes ouest et nord, elle correspond selon toute vraisemblance à l'emplacement d'un grand vase [FS27160].

Cet état est recouvert d'un nouveau remblai mal



Fig. 32 : Le foyer FY27126 en cours de fouille: radiers superposés.

conservé et délimité [27033], qui est la dernière couche conservée en place dans ce secteur. Comme pour la pièce 11 les murs est et ouest sont épierrés vers 325 tandis que le mur nord reste en élévation.

5.3. Les cours 3 et 6

Chacune des salles précédemment décrite est flanquée à l'ouest d'une cour, mais la mise en relation fonctionnelle (salle 11/cour 6, et salle 4/cour 3) est encore hypothétique notamment parce que nous ignorons où pouvaient se situer les portes de communication. Dans ces aires s'accumule pendant cette phase une sédimentation charbonneuse, le plus souvent riche en tessons et restes de faune. Ces couches sont assez caractéristiques de la sédimentation dans les espaces ouverts et fréquentés, pour la formation de laquelle interviennent les rejets domestiques, les dépôts liés au ruissellement, et des remblaiements épisodiques. Les niveaux d'occupation sont multiples et en général difficiles à mettre en évidence sur l'ensemble de la surface.

5.3.1. La cour 6

Il s'agit d'un espace réduit dont les dimensions sont de 3,6 m d'est en ouest et probablement de 6,80 m du nord au sud (si on suppose un bâtiment accolé au rempart). L'ouverture vers le nord est limitée par le prolongement du mur de la pièce 4 (cf *supra*). On a distingué dans la sédimentation deux couches [27222 et 27206] séparées par une surface [27219] ; la couche 27222 incorpore à sa base quelques moellons et des lits ou paquets de limon argileux qui doivent probablement être reliés à la construction des murs limitrophes, MR1326 à l'ouest et

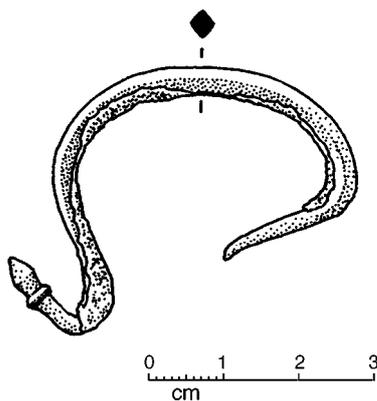
MR1284 à l'est. Aucun aménagement n'a été conservé mais la surface connue ne représente qu'une petite partie de la surface réelle de la cour, compte tenu de l'arasement des couches.

5.3.2. La cour 3 (fig. 5 et 29)

De cette aire nous ne connaissons que la limite orientale constituée par le mur MR1327 ; nous pouvons raisonnablement supposer une limite au sud qui reprendrait peu ou prou l'alignement du mur ancien. Dans les autres directions la cour s'étend au-delà de la zone fouillée. Cette aire se situant en contrebas, l'épaisseur des strates accumulées est assez considérable et on a pu distinguer 6 couches pour la phase 27D.

Comme dans le cas du secteur 6 une strate [27177] contient des témoins de la construction du mur voisin [MR1327] sous forme de moellons dispersés et de lentilles de limon. Par ailleurs à deux reprises on observe sur une partie du secteur les restes d'une construction (fig.). Il s'agit d'abord d'une couche de limon sableux blanc, bosselée en surface [27153], située dans l'angle nord-ouest du secteur et couvrant 5 à 6 m². A l'est le limon s'interrompt de manière rectiligne, à 1,8 m du mur MR1327 (mur ouest de la salle 4) ; le long de cette ligne une lacune allongée dans la couche de limon est certainement le témoin d'une cloison en matériaux périssables [SB27162], avec un poteau à son extrémité [PO27161] et probablement une ouverture. Aucune trace d'aménagement intérieur, ni aucun mobilier n'ont été retrouvés sur ce sol à l'exception d'une molette en basalte.

A un niveau supérieur d'une quarantaine de cm on trouve les traces d'un bâtiment plus récent qui se présente de manière assez similaire : lit de limon sableux blanc [couche 27132 et surface 27131] couvrant environ 5 m² dans l'angle nord-ouest du secteur. Ce sol de limon est limité au sud et à l'est —seules limites visibles— par un bourrelet rectiligne qui indique l'existence d'une structure, probablement un muret formant solin, dont il ne reste qu'une pierre plate. Cette petite construction s'inscrit dans l'organisation générale du quartier, ses limites sont parallèles aux murs connus ; elle est apparemment séparée du mur MR1327 par un espace de 80 cm de large mais cette lacune peut résulter d'un nivelle-



Anse en bronze

us 27240, secteur 6, premier quart du IV^e s. av. n. è.
L. act. 47mm

Anse coulée, en oméga, de section losangique, ayant conservé une extrémité redressée ornée d'un bouton souligné par une moulure.

Compte tenu du contexte, cet objet doit être regardé comme une importation grecque. C'est à ce jour l'exemple le plus précoce, en Gaule, d'objets qui réapparaissent ensuite à la faveur de la romanisation. Il faut en effet attendre le deuxième quart du I^{er} s. av. n. ère pour rencontrer, dans la basse vallée du Rhône (oopidum de la Cloche notamment), ces petites anses devenant très fréquentes

sous le principat. Les anses de ce type sont généralement attribuées à de petits coffrets, comme on en utilise pour ranger les instruments de toilette et les parures. Des parallèles peuvent être trouvés dans l'ensemble du monde grec, des tombes hellénistiques de Médéon¹. Leur examen suggère, entre les exemplaires du IV^e et ceux du I^{er} s. av. n. ère, une complexité croissante des moulures ornant les extrémités redressées.

Cet objet modeste est donc à verser au dossier des contacts directs entre Grecs et Lattois au tout début du IV^e s.

¹/ C. Vatin et al., *Médéon de Phocide V. Tombes hellénistiques, objets de métal, monnaies*, Paris 1976, 108-109.

ment postérieur et on ne peut exclure que l'appentis ait été appuyé à ce mur.

La fouille n'a pas révélé d'autres structures ni d'autres aménagements pour cette phase mais, pour cette cour aussi, la surface explorée ne représente qu'une partie de la surface totale.

5.4. Analyse spatiale et chronologique de la phase 27D

La destruction totale de l'architecture sur la moitié sud de la zone rend très discutabile toute restitution de l'organisation du quartier. Une hypothèse séduisante consisterait à proposer deux unités domestiques de forme approximativement carrée, chacune constituée de deux pièces le long du rempart (à l'emplacement des secteurs 1, 2 et 5), d'une pièce de séjour (secteurs 4 et 11) et d'une cour (secteurs 3 et 6) ; chaque ensemble couvrirait environ 100 m² (plus précisément 98 m² et 109 m²). Si la présence de constructions appuyées au rempart est infiniment probable, les indices mettant en relation les différents secteurs sont trop ténus, notamment en ce qui concerne la position des ouvertures, pour qu'on puisse étayer cette hypothèse.

La chronologie apporte des renseignements plus sûrs. La phase commence dans le courant du second quart du IV^e siècle et se termine vers 325 sur l'ensemble de la zone comme l'atteste le comblement des tranchées d'épierre-

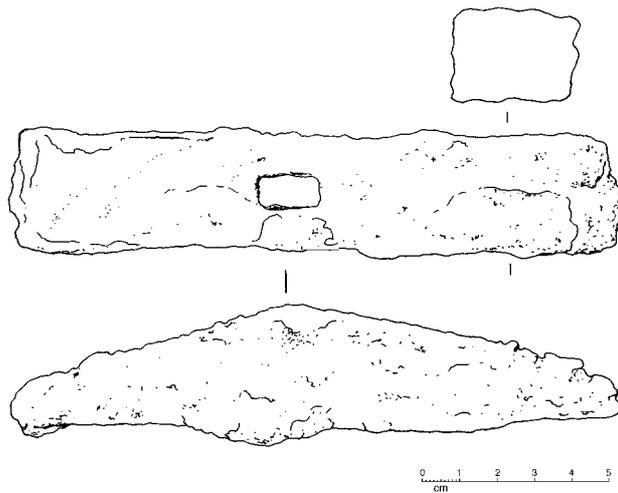
ment. Nous sommes donc en présence de bâtiments qui durent trente à quarante ans, sans modifications sensibles dans l'aménagement des pièces.

On signalera enfin l'impression de similitude qui se dégage des pièces 4 et 11 durant cette phase : construction contemporaine, murs alignés, aménagements et évolutions identiques (sols, foyers, banquettes...). Cette similitude était déjà flagrante pour les pièces 1 et 2 de la phase précédente. On doit se demander si de telles ressemblances tiennent à la contemporanéité seulement, ou s'il faut les expliquer par des liens particuliers (familiaux, sociaux...) entre les occupants de ces maisons voisines.

6. Les témoins des phases plus récentes

6.1. La phase 27C (-325/-250)

Cette phase n'est documentée que par quelques couches situées pour l'essentiel dans la cour 3 et datées entre 300 et 250 av. n. è. [couches 27128, 27121 et 27117]. Elles indiquent seulement une lacune dans la sédimentation dans le dernier quart du IV^e siècle, et une permanence de l'occupation en espace ouvert dans ce secteur. Par ailleurs une fosse implantée à cheval sur les secteurs 6 et 11, et comblée au III^e siècle av. n. è. [FS1281], laisse supposer une modification de l'architecture dans cette partie de la zone puisqu'elle est creusée à l'emplacement du mur de la phase 27D...



Polka en fer

us 27253, secteur 6, premier quart du IV^e s. av. n. è.

L. 161, larg. 30mm

Comportant un profil triangulaire typique, avec une base rectiligne et deux tranchants (ici de longueur inégale) perpendiculaires à l'axe de frappe, cet outil correspondant à un type particulier de « polka », outil qui représente lui-même une variante du marteau-taillant des tailleurs de pierre¹. La forme de l'ouverture et la taille réduite suggèrent la présence d'un manche métallique, court, du même genre que celui du

piochon recueilli dans une tombe de Calvisson (Gard) du II^e s. av. n. è².

Il est d'abord exceptionnel par l'insigne rareté des instruments d'artisanat connus à cette époque en Gaule du Sud. Sa découverte pose en outre plusieurs questions délicates. L'outil reposait sur le sol d'une pièce sur lequel a été également abandonnée, près du foyer central, une meule rotative en basalte (représentant elle aussi, à cette époque, une nouveauté). La partie dormante de la meule montrant de profondes rainures destinées à faciliter l'accrochage des grains à moudre : or cette variante de polka est également connue sous l'appellation de « marteau de moulin ». De nombreuses sources montrent qu'à l'époque moderne et au Moyen Âge, ce type de marteau servait à raviver les rainures des meules.

A l'heure actuelle, les plus anciens marteaux de moulins connus en Gaule du Sud ne remontent pas au-delà de l'époque romaine : aux exemples cités par J.-Cl. Bessac, ajoutons ici l'exemplaire du I^{er} s. de notre ère recueilli dans l'atelier d'une maison d'Ambrussum³. Cette découverte permet de modérer la suspicion soulevée par l'outil de Calvisson⁴ : non seulement ce piochon-marteau était normalement pourvu d'un manche court en fer, mais ce type de manche était traditionnel pour les marteaux de moulins, comme le montre la nouvelle découverte lattoise. D'autre part, on peut désormais relever de quatre siècles la date d'apparition du marteau de moulin en Gaule du Sud, où il a peut-être été introduit en même temps que la meule rotative à surface rainurée.

1/ J.-C. Bessac, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours* (suppl. à la RAN, 14), Paris, 1986, rééd. 1993, 53-59.

2/ M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise* (coll. EFR, 131), Paris - Rome 1990, 427, doc. 88, 1.

3/ M. Feugère, Autres objets non céramiques, in J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). La fouille du secteur IV, 1976-1980* (D.A.F., 5), Paris 1986, 96-110 ().

4/ J.-C. Bessac, *op. cit.*, 58, note 13.

6.2. La phase 27B (I^{er} siècle/III^e siècle de notre ère)

De la période romaine ne sont conservés dans ce quartier que des fonds de fosses, au comblement hétérogène daté par les éléments les plus récents entre le I^{er} et le III^e siècle. Sur l'ensemble de la zone on peut compter 10 fosses dont deux se distinguent des autres (fig. 2).

La première [FS1266] se présente comme un très ample creusement sur une dizaine de mètres de long, situé contre le rempart dans les secteurs 2 et 5 ; sa largeur varie de 1 à 2,5 m et sa profondeur est limitée (moins de

40 cm sous l'arasement du rempart ; fond à 176 cm sous le niveau zéro de référence). Le comblement incorpore de très nombreux tessons de dolium et d'amphore, datés du troisième quart du I^{er} siècle de notre ère. La seconde [FS1275], située entre les secteurs 2 et 4, est un creusement circulaire (diamètre de 1,45 m, profondeur inconnue, supérieure à 1 m, bords verticaux) qui correspond vraisemblablement à un puits. Son comblement daté du deuxième siècle incorpore dans un sédiment sableux d'importants fragments d'enduits peints, le fond n'a pas été atteint.

Toutes les autres structures en creux de cet ensemble sont des fosses circulaires (ou légèrement ovale), d'un diamètre compris entre 1,1 m et 1,55 m, avec un profil en cuvette ; leur profondeur est comprise entre 170 cm et 220 cm sous le niveau zéro (et pour la plupart autour de 180 cm). Elles sont implantées sans tenir compte des structures enfouies, perçant même le rempart. L'interprétation et la datation de ces creusements sont problématiques ; l'hypothèse de plantations postérieures à l'antiquité a été proposée mais sans être vraiment étayée.

7. Statistiques sur le mobilier

Céramiques

Les niveaux archéologiques de la zone 27, dont l'essentiel a été étudié durant le présent programme triennuel, ont livré 30851 fragments de céramique répartis dans 117 Us à mobilier. On y retrouve les types suivants :

– Céramique tournée fine: 1878 fragments dont:

Claire peinte: 770; campanienne A: 13; claire C: 1; claire B/luisante: 7; petites estampilles: 24; dérivée de campanienne C: 12; céramique celtique: 36; parois fines: 9; sigillée sud-gauloise: 63; claire A: 1; grise monochrome: 178; attique: 418; autres vernis noirs: 2; côte catalane: 3; pseudo attique: 285; grise peinte: 17; grecque orientale: 1; ibérique peinte: 10; ateliers de Roses: 9; claire héraultaise: 1; bol hellénistique à relief: 1; unguentarium: 1; ibéro-languedocienne: 16

– Céramique tournée commune: 3584 fragments dont:

Commune ibérique: 6; africaine de cuisine: 14; points de chaux: 116; pâte claire: 2991; fumigée: 49; grise savonneuse: 4; claire engobée: 2; sableuse oxydante: 7; kaolinique: 30; mortier calcaire: 3; mortier massaliète: 209; commune punique: 28; commune grecque: 33; céramique tournée commune du Languedoc oriental: 53; mortier étrusque: 5; commune étrusque: 3; autres communes: 31

– Céramique non tournée: 12770 fragments

– Amphores: 11778 fragments dont:

amphore massaliète: 10462; amphore ital: 26; amphore de Tarraconnaise: 29; amphore romaine: 37; amphore gauloise: 724; amphore gauloise sableuse: 28; amphore de Bétique: 43; amphore ibérique: 114; amphore étrusque: 160; amphore grecque: 17; amphore punique: 32; amphore africaine: 1; magno-grecque: 4; amphore punique ébusitaine: 73; autres amphores: 28 (0.24%)

– Dolium: 841 fragments.

Autres mobiliers

- Objets ou fragments d'objets en bronze : 54
- Objets ou fragments d'objets en fer : 97
- Objets ou fragments d'objets en terre : 762
- Objets ou fragments d'objets en pierre : 47
- Objets ou fragments d'objets en plomb : 7
- Objets ou fragments d'objets en verre : 8

- Objets ou fragments d'objets en os : 7
- Faune (éléments d'os et de coquillage) : 7316

8. Conclusion

En définitive les trois campagnes de fouille effectuées dans ce quartier ont apporté de nombreux renseignements ou confirmations sur l'architecture du IV^e siècle, sur l'urbanisme et son évolution, sur l'aménagement de l'habitat. En ce qui concerne le premier point, par exemple, la zone 27 illustre bien le développement de l'usage de l'adobe dans la première moitié du IV^e, et la multiplicité des techniques de construction en matériaux périssables, bois et terre.

Ces travaux suscitent aussi et surtout de nombreuses interrogations, particulièrement sur les rapports entre les différents espaces habités, et sur l'évolution de ces maisons d'une phase à l'autre. La division en lots, correspondant à une cellule familiale et perdurant d'un siècle à l'autre, était un des acquis de la fouille des zones 1 et 4-sud ; elle est ici remise en cause, ou apparaît tout au moins brouillée, l'évolution architecturale de l'îlot 27 révélant une souplesse difficile à interpréter à ce jour. La concentration des fours alimentaires sur une surface et dans un temps limités pose par ailleurs le problème de la spécialisation professionnelle, ou spatiale, problèmes auxquels il est aussi prématuré d'apporter des réponses.

Enfin le mobilier exhumé dans les différentes couches s'est révélé particulièrement riche. On rappellera notamment l'exemplaire complet de meule rotative, daté avec certitude du tout début du IV^e siècle, et accompagné d'un outil de tailleur de pierre. On mentionnera aussi deux chenets en terre cuite trouvés dans un niveau de la phase 27E1 ; décorés tous deux d'une tête de bélier dont les yeux sont marqués par un petit tessou de vase attique à vernis noir, ils forment certainement une paire. On citera également plusieurs tessous de céramique pseudo-attique à décor figuré. A ces objets rares on ajoutera pour conclure des découvertes modestes mais qui valent par leur abondance permettant les études quantitatives et comparatives : coprolithes, ossements et graines de céréales, retrouvés notamment dans les cours et espaces ouverts.

Les travaux à venir devraient permettre d'enrichir ces trouvailles matérielles en abordant les niveaux du V^e siècle ; et de répondre, au moins partiellement, aux multiples interrogations formulées concernant le découpage de l'espace urbain et l'évolution de l'architecture.

NOTES

(1) Un seul secteur (la pièce 5) a fait l'objet de fouilles pour les niveaux du V^e siècle. Ces travaux ont été effectués en 1973 et 1974 dans le cadre de recherches qui portaient en priorité sur la fortification. Les résultats de ces travaux, déjà rapidement présentés dans le rapport de 1994, seront rappelés lors de l'étude de la pièce 5.

(2) Voir l'analyse de l'urbanisme dans Lattara 9, notamment les contributions de M. Py, D. Garcia, et D. Lebeaupein.